

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

074
A345-2

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

10^{ME} ANNÉE, No 470 — SAMEDI, 6 MAI 1893

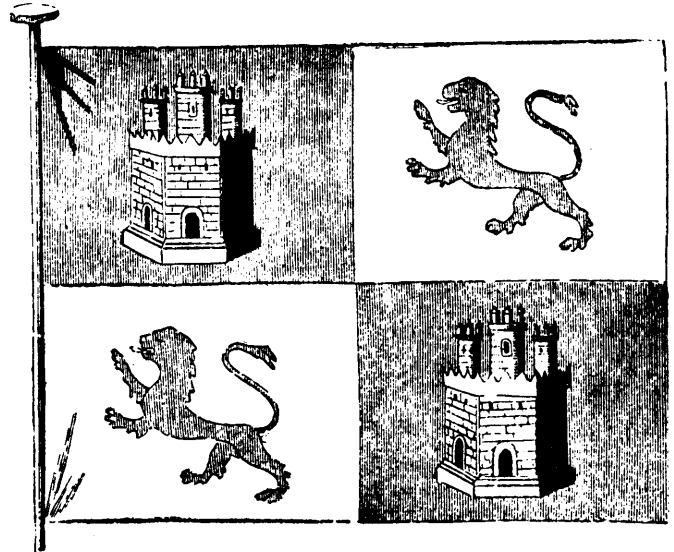
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

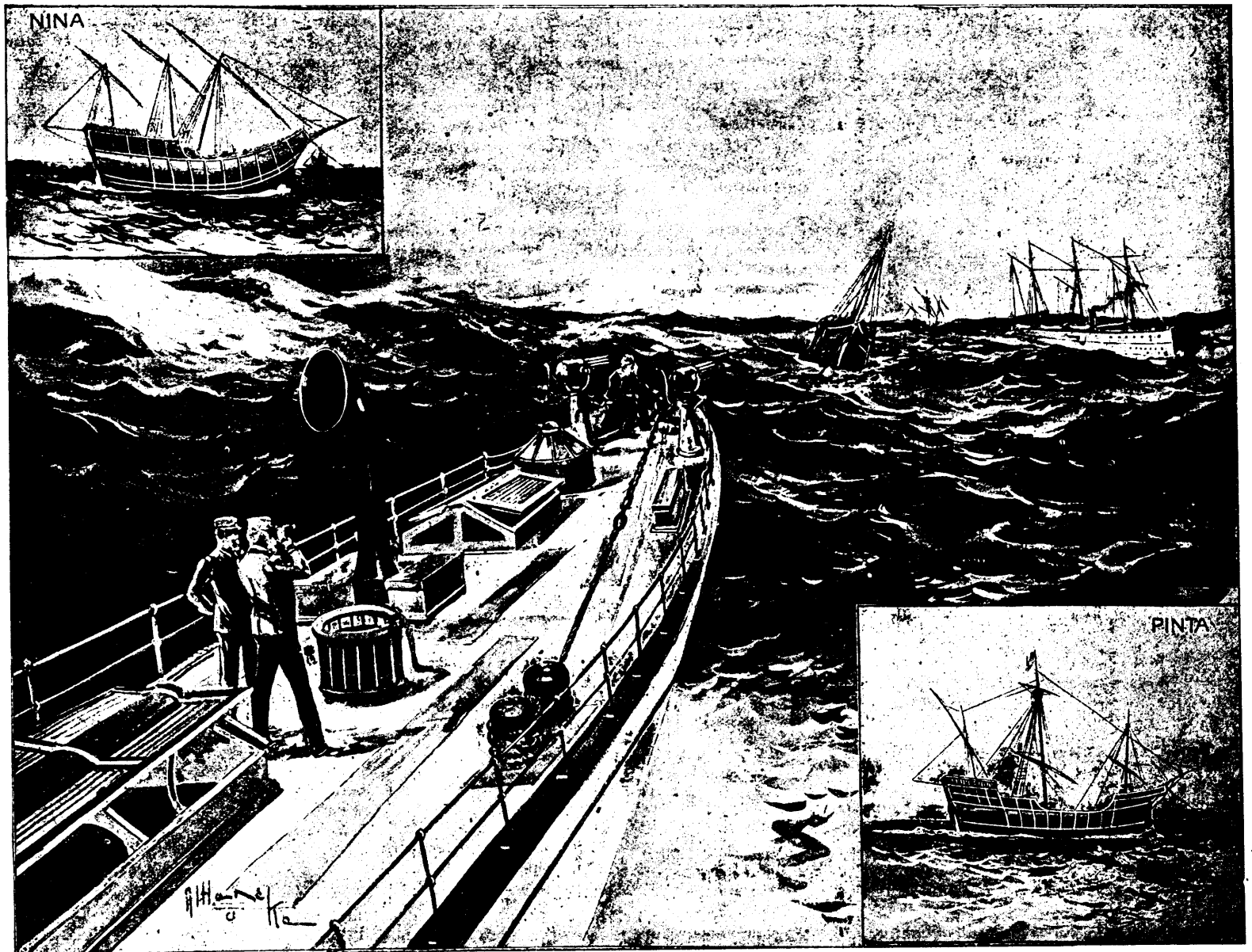
La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



DON CRISTOBAL COLON DE LA CERDA
Descendant de Colomb



L'ETENDARD DE CASTILLE
Déployé par Colomb en atterrissant à l'île Guanahani



LE VOYAGE DES CARAVELLES, D'ESPAGNE A LA HAVANE — LA "NINA" ET LA "PINTA" A LA REMORQUE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 6 MAI 1893

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Carnet du *Monde Illustré*, par J. St-E.—Le pompier Dagenais, par J. St-E.—Nos gravures, par J. St-E. et Ch. T.—Biographie : M. l'abbé Joseph Brissette, par Jules Saint-Elme.—La sucrerie, par Fauvette.—Pour devenir vieux.—Les idées de ma vieille tante.—Poésie : Nox et lumen, par W. Chapman.—Un triste épisode de 1838, par Augustin Lelias.—François Bissot, sieur de La Rivière, par Charles-A. Gauvreau.—Notes et faits : Le corraire gascon ; Proverbe chinois ; Quel est l'âge le plus charmant de la femme ; Un curieux projet de loi ; Christine, reine de Suède (avec portrait).—Notes sur l'Exposition de Chicago.—Choses et autres.—Feuilletons : Les deux mariages de Cécile ; Les Mangeurs de Feu.—Dames et Echechs.

GRAVURES.—Portrait de don Cristobal Colon de la Cerda, descendant de Colomb.—L'étendard de Castille, déployé par Colomb en atterrissant à l'île Guanahani.—Le voyage des caravelles, d'Espagne à la Havane : La "Nina" et la "Pinta" à la remorque.—Sur le parcours du C. P. R. : Le Grand Glacier et l'hôtel du Glacier, dans les monts Selkirk.—Portraits : M. l'abbé Brissette ; Le pompier Dagenais.—Le baiser de Judas.—La chasse aux Négriers.—L'Exposition Colombienne : Le gigantesque canon Krupp ; Entrée à la bâtisse de l'électricité, côté sud.—Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour équilibrer les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT-SEPTIÈME TIRAGE

Le cent-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'AVRIL), aura lieu samedi, le 6 MAI, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, no 40, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment invité à y assister.

ENTRE-NOUS.

..... C'est folie
De compter sur dix ans de vie ;
" Soyons bien buvants, bien mangeants,
" Nous devons à la mort de trois un, en dix ans."
" LA FONTAINE."



D'un faux prophète a répété, en termes moins convenables, les paroles du bon fabuliste, à la naissance du MONDE ILLUSTRÉ, et cependant, nous voici au seuil de la dixième année d'existence de ce journal, venu au monde frêle et sans force, aujourd'hui plus robuste et plus vigoureux.

Son enfance a été assez semblable à celle des hommes : la dentition a été dure, puis l'âge de sept ans, époque un peu cri-

tique pour les jeunes mortels, s'est passé dans les meilleures conditions ; il avait huit pages—tout comme un haut et puissant seigneur du moyen âge—il en prit bientôt douze et, sa cour augmentant d'importance, il en a seize maintenant. Dieu sait où va le conduire son ambition ! mais, si républicain que je sois, comme vous du reste, je le verrai avec plaisir s'en payer vingt, si cela lui plaît.

Quand l'arbre, épuisé par la production, ne reçoit plus assez de sève pour nourrir sa ramure, ses branches dépérissent, ses feuilles deviennent plus rares et moins vivaces, et tombent avant que l'automne ne vienne les brûler de ses froides morsures des premières gelées.

La sève d'un journal, c'est l'alimentation générale que lui fournissent ses abonnés qui demandent, en retour, qu'on la transforme en fruits plus ou moins savoureux. C'est là l'œuvre de l'écrivain, c'est lui qui est chargé de cette transmutation étrange.

Étrange, en effet, car les alchimistes qui n'ont pas inventé le journalisme, s'ingéniaient à transformer les corps et métaux divers, en or, tandis que, de nos jours, il s'agit pour le journaliste de transformer ce précieux métal—l'or de l'abonnement, payable d'avance, évidemment—en une matière impondérable, bien qu'il y ait des articles très lourds, qui doit plaire au lecteur.

LE MONDE ILLUSTRÉ réussit-il dans cette manipulation extra-chimique, je suis trop modeste pour l'affirmer, mais pas assez pour le nier complètement, en voyant le nombre de ses feuilles augmenter chaque année.

Et, pour ma part, sans m'occuper d'aucun autre collaborateur, je me suis toujours demandé, après avoir écrit un *Entre-Nous* si j'avais donné à mon lecteur une valeur de cinq centins, prix du numéro qu'il a payé ?

Je ne me souviens plus de la réponse.

* * Notre journal n'a pas de prétentions exagérées ; il cherche à marcher sur la trace de ses aînés européens sans avoir la ridicule pensée de les égaler, puisque tout nous manque pour cela, les artistes et les écrivains ; et rien ne me fait plus pitié que de lire parfois des lignes boursouflées de sottises dans lesquelles on prétend vanter outre mesure LE MONDE ILLUSTRÉ de Montréal.

A part Sulte, dont la réputation est bien assise, je ne connais aucun collaborateur de notre journal, mais, en commençant cette dixième année, je les prie de vouloir bien travailler sérieusement au succès de l'œuvre entreprise par ses propriétaires, œuvre qui peut devenir très utile en vulgarisant la langue française et en nous montrant dignes de nos cousins d'outre-mer.

La plume dont nous nous servons, comme les enfants d'un jouet, est un instrument qui ne doit pas être simplement inoffensif ; s'il est parfois dangereux il faut bien nous rappeler qu'il doit être utile, et c'est ce qu'un poète, Noël, a très bien dit, en quelques vers, récités dernièrement, à une réunion de la société *La Plume et l'Épée*, qui compte parmi ses membres les écrivains les plus distingués de l'armée française :

Dieu dit à l'homme : " Prends cette épée en ta main,
Po te la ferme et haut et qu'elle soit l'emblème
De la force et du droit si chers au genre humain.
Toi qui la portes, fais qu'on la craigne et qu'on l'aime."

Puis, lui montrant la plume, il ajouta : " Voici
Une a tre arme, prends garde... Elle est plus dangereuse,
Sers-t'en pour le bon droit, mais sache bien aus-i
Qu'elle sera pou: toi perfide ou généreuse !"

Et l'homme prit les deux. Ecrivain ou soldat,
Il porte depuis lors, et d'une à ne trempée,
Haut et ferme en la main, dans l'éternel combat
Pour le droit et l'honneur, la plume avec l'épée !

L'idée est juste, et il faut espérer qu'elle sera comprise.

* * Une cause qui a fait grand bruit chez nos voisins les Yankees vient d'être jugée, et s'est terminée par une sentence de mort.

Un médecin, le Dr Buchanan, divorcé, était

accusé d'avoir empoisonné sa seconde femme, pour pouvoir se remarier avec la première ; idée assez bizarre qui fait songer au refrain connu :

Ce n'était pas la peine
Ce n'était pas la peine assurément
De changer, de gouvernement !

Enfin, c'était son idée, à ce médecin ; mauvaise, évidemment, puisqu'elle va lui faire faire connaissance avec un courant électrique très violent, qui l'enverra rejoindre sa victime, dans un monde où le divorce n'est pas connu.

Mais cela, c'est son affaire, et j'arrive au point intéressant.

Un de mes amis qui a suivi attentivement le procès est convaincu que le condamné est innocent, que la justice s'est trompée et que Mme Buchanan, atteinte de névrose, s'est empoisonnée elle-même. Il m'a même cité un précédent assez curieux.

Il y a quelques années, en France, une femme accusa son mari d'avoir voulu l'empoisonner. La justice se transporta sur les lieux, et, sur les indications de cette femme, on trouva dans sa maison un vase renfermant de l'arsenic en poudre, et une rôtie au vin, que la malade devait prendre et qui contenait également une grande quantité d'arsenic.

Ces faits motivaient suffisamment l'arrestation de l'époux, qui fut conduit en prison. Le jour suivant ou le surlendemain, la femme se leva et se porta fort bien pendant huit jours.

Le neuvième jour, elle mourut.

On fit l'autopsie, on trouva de l'arsenic dans un état de division pareil à celui constaté dans le pot de grès et dans la rôtie, mais en même temps on reconnut de graves désordres dans la constitution de la défunte et, de plus, point très important, que l'arsenic avait été absorbé quelques heures avant la mort.

Ce n'était donc pas le mari qui le lui avait administré, puisqu'il était à dix lieues de là, en prison, depuis neuf jours.

Bref, on reconnut que l'on avait affaire à une malade ; l'enquête prouva que cette femme s'était empoisonnée elle-même, et le mari fut acquitté.

Mais que serait-il advenu, si ce malheureux n'avait pas été arrêté ?

Ce n'est pas un cas isolé, on a de nombreux exemples du même genre et cette maladie, qui a des effets divers, est parfaitement connue aujourd'hui.

Et le camarade en question poursuivant son idée d'erreur judiciaire me passa un ouvrage spécial qui traite de la matière, au point de vue médico-légal.

Ce livre est des plus instructif et intéresse les avocats au plus haut point.

Un autre erreur judiciaire qui fit grand bruit en Europe, il y a soixante ans, est l'affaire La Roncière. Je vais vous la raconter le plus brièvement possible.

* * En 1834, le général baron de Morrelle, commandant en chef de l'École de cavalerie de Saumur, habitait cette ville avec sa famille, composée de sa femme et deux enfants, un petit garçon et une jeune fille, Marie, âgée de seize ans. Celle-ci fut l'héroïne du terrible procès dont il s'agit.

Parmi les officiers de l'École qui assistaient aux réceptions du général, se trouvait un lieutenant de lanciers, Emile Clément de La Roncière, fils d'un lieutenant général, et frère de celui qui devint, plus tard, l'amiral de La Roncière le Nourry.

Marie de Morrelle se plaignit un jour à ses parents que le jeune lieutenant, placé à côté d'elle au dîner, lui avait tenu ce propos inconvenant : " Vous avez, mademoiselle, une mère charmante ; mais vous êtes bien malheureuse de lui ressembler si peu." Déjà depuis quelquetemps une pluie de lettres anonymes tombait dans l'hôtel ; on en trouvait dans tous les coins, il en arrivait par la poste : les unes contenaient des déclarations d'amour pour Mme de Morrelle ; les autres des outrages et des menaces pour sa fille. Bientôt il en vint signées d'initiales si transparentes (E. de la R.) que Mme de M avertit son mari.

Un autre officier en reçut également et le général lui-même trouva un écrit dans lequel on l'aver-

tissait qu'une machination était tramée contre son repos et que sa fille était menacée du déshonneur. Aussi le lieutenant de La Roncière s'étant présenté à une soirée de l'hôtel de Morrelle, fut-il sommé par le général de n'y plus revenir ; tandis que ce jeune homme, au comble de la surprise, cherchait à avoir l'explication de l'affront qui lui avait été infligé par son supérieur, l'hôtel de Morrelle était, le lendemain, le théâtre du plus dramatique événement.

A deux heures du matin, la gouvernante de Marie, entendant des plaintes dans la chambre de sa maîtresse, y pénétra et la trouva étendue sur le carreau, en chemise, tachée de sang, un mouchoir serré autour du cou et une corde autour de la taille. La jeune Marie raconte qu'un homme, reconnu par elle pour être le lieutenant de la Roncière, malgré un morceau d'étoffe qui lui cachait le visage, avait pénétré dans sa chambre par la fenêtre en brisant une vitre, l'avait traversée et l'avait frappée de coups de couteau.

Les parents, avertis seulement le lendemain, tinrent secret l'attentat. Deux jours après, Marie assistait à un bal.

Cependant, la famille de Morrelle continue à recevoir des lettres signées E. de la R., dans lesquelles le signataire se vante de son crime dans les termes les plus odieux. Marie tombe si gravement malade qu'on lui donne l'extrême-onction.

Dès lors, la justice est saisie de l'affaire ; le lieutenant de La Roncière qui, dans l'intervalle, s'était battu en duel avec M. d'Est..., au sujet de ces lettres, est emprisonné ; — et pourtant, fait incompréhensible, des lettres signées de lui parviennent encore à sa victime. Ainsi, arrivant à Paris en voiture avec ses parents, Marie de Morrelle qui, par une froide soirée d'hiver, tenait son bras en dehors de la portière, s'écrie qu'on vient de lui casser le bras, tant elle a reçu un choc violent ; aussitôt, on trouve à côté d'elle, dans la voiture, un billet chiffonné, anonyme, mais de la même écriture que les autres.

L'instance criminelle s'engagea ; E. de La Roncière comparut devant la cour d'assises, défendu par Me Chaix d'Est Ange ; les parents de Marie se portèrent partie civile et leur cause fut défendue par l'illustre Berryer et Odilon Barrot.

Ce procès passionna toute la France.

Portant la question sur son véritable terrain, Me Chaix d'Est-Ange, par une prescience fort remarquable à cette époque où la pathologie nerveuse était encore si mal connue, conclut que les lettres anonymes étaient l'œuvre de Marie de Morrelle et qu'il n'y avait pas eu attentat, sinon dans l'imagination d'une jeune fille peut-être hallucinée, en proie en tous cas à une névrose étrange sans doute, mais certaine.

Il fut prouvé par plusieurs médecins distingués que Marie de Morrelle était affectée de mouvements spasmodiques très prononcés et d'accidents morbides présentant à la fois les caractères de la catalepsie et du somnambulisme.

Deux experts affirmèrent que l'écriture des lettres ressemblaient beaucoup à celle de Mlle de Morrelle.

Par malheur, l'opinion publique était tout à fait prévenue contre le malheureux accusé et émue de pitié en faveur de la prétendue victime. Le jury, subissant à son insu ce courant d'opinion, subjugué d'ailleurs par l'éloquence entraînée de Berryer, déclara M. de La Roncière coupable, avec circonstances atténuantes ; la cour condamna à dix ans de réclusion cet infortuné, qui subit en entier sa peine à Clairvaux et faillit perdre la raison à la suite d'une si dure épreuve.

M. de La Roncière fut cependant réhabilité plus tard, en 1849, sur le rapport favorable du ministre de la justice, Odilon Barrot, qui avait été l'avocat de ses adversaires.

Il occupa plus tard de hautes positions dans le ministère des affaires étrangères et est mort, il y a quelques années seulement.

* * Cette aventure n'est elle pas épouvantable, et comprend-on maintenant pourquoi on doit d'abord examiner l'état mental des victimes ou prétendues victimes avant de prononcer un verdict. Legrand du Soulle, le célèbre médecin, est d'avis

que dans nombre de cas d'empoisonnement et de lettres anonymes, le devoir de la justice est de s'enquérir d'abord de la santé des victimes, qui, de nombreux faits le prouvent, peuvent être les vrais coupables, quand ce sont des femmes surtout.

* * En somme, tout cela semble être une confirmation du conseil d'un juge très sérieux qui, en apprenant un crime quelconque, disait toujours : " Cherchez la femme ! "

Il faut avouer que ces anecdotes paraissent ne pas être précisément un éloge outré du beau sexe, mais, ne froncez pas trop les sourcils, jolies lectrices, cela ne pourrait que donner à vos traits une expression dure, sans changer les faits.

Et si vous demandez à quoi bon raconter ces vilaines choses, je vous dirai que j'ai un double but : mettre en évidence des causes, peu connues, qui peuvent éclairer la justice, et surtout, faire connaître les névroses de certaines femmes ; cela fait repousser et ne sert que mieux à apprécier votre beauté morale, à vous qui êtes belles et bonnes comme votre aïeule Eve, avant la pomme.

* * Quant au docteur Buchanan, cause involontaire de cette longue tirade, je ne sais quel sera le dénouement de son affaire, car j'apprends au dernier moment que l'on appelle du jugement qui l'a condamné.

Il paraît qu'un des jurés s'est endormi pendant le procès et que ce petit somme est un cas de nullité du verdict.

A la place de ce brave homme qui dormait du sommeil du juste, parce que sa conscience était pure, je me contenterais, pour excuse, de rappeler aux juges les vers de Musset :

La vie est un sommeil, l'amour en est le rêve,
Et vous aurez vécu, si vous avez aimé.



CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

A leur salle, les jeunes gens de la section littéraire et dramatique de la Congrégation de Sainte-Brigide, sous la direction de M. l'abbé Barcelo, donneront, le 8 mai courant, la représentation du drame intitulé : *le Roi des Oubliettes*. Il n'y a aucun doute que cette séance sera un succès de plus à enregistrer pour la Congrégation.

* *

Argus de la Presse, fondé en 1879. Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. — Hector Malot (*Zyde*, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris.

L'*Argus* lit 5,000 par journaux par jour.

* *

Une agréable nouvelle pour tous nos lecteurs : deux, plutôt, en un seul coup, voilà ce que je leur offre ici.

A tous les intéressés, par les présentes, savoir faisons que notre sympathique confrère et collaborateurs du MONDE ILLUSTRÉ, M. Albert Ferland, le doux poète, vient de voir couronner ses travaux au réel mérite. L'Académie Littéraire, Musicale et Biographique de France, vient de l'appeler dans

son sein, au titre de "poète canadien correspondant."

La seconde partie de la bonne nouvelle c'est que, avant longtemps, nous aurons du jeune poète, couronné par le grand cénacle littéraire de la France méridionale, un délicieux recueil de vers à savourer. *Les mélodies poétiques* laissent entendre déjà, tout près de nous, leurs joyeux échos.

* *

Vendredi soir, le 28 avril dernier, séance toute pleine d'intérêt dans la salle académique du Cercle Ville-Marie, 1717, rue Notre-Dame. En de consciencieuses recherches ethnologiques sur l'origine des premières races américaines consistait le fort remarquable travail du Rev. M. P. Rousseau, P. S. S. et intitulé " De l'Ararat au Groënland. Le savant sulpicien a sa réputation faite et, comme toujours ce fut un régal de l'esprit de suivre sa passionnante lecture évoquant l'antiquité la plus reculée avec la sûreté de main d'un maître annaliste qui parlerait des choses d'hier. Vint ensuite M. Delahaye, le tant agréable récitant, qui nous fit prêter tour à tour la fraîche poésie de Coppée et l'humour de Gustave Nadaud. Après lui, MM. Loranger et Dumouchel, de la faculté de droit et membres du cercle, firent une instructive discussion, et la soirée fut parfaite.

* *

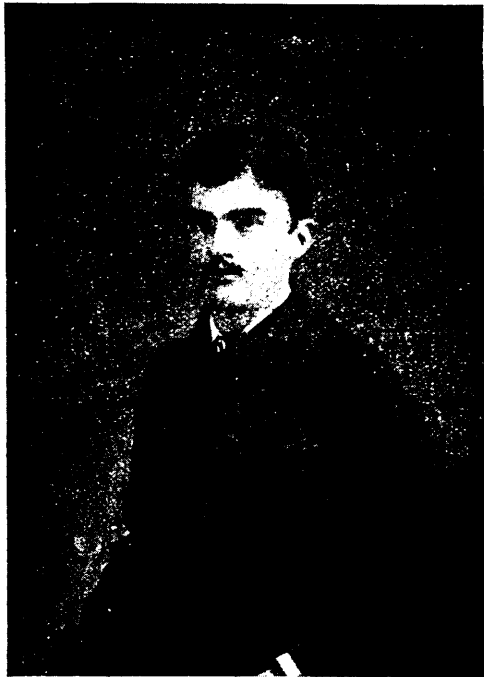
PETITE POSTE EN FAMILLE. — *Irenah*, Sainte-Scholastique. — De la poésie tout plein, en ce joli morceau. Tout comme dans le cœur, sans doute, du charmant auteur. Mais la forme pêche encore un peu. Consultez ; travaillez bien, et vous aurez de francs succès.

J.-B. Caouette, Québec. — Reçue, votre jolie nouvelle, bien couleur locale. A un prochain numéro.

LE POMPIER DAGENAIS

Encore une victime du devoir. LE MONDE ILLUSTRÉ tient à honneur de lui faire hommage d'une place en ses colonnes. Elles sont ouvertes à toutes les hautes pensées et les nobles faits.

Georges Dagenais, le brave pompier enseveli sous les ruines de l'entrepôt Mongenais et Boivin, rue Saint-Paul, dans le grand incendie de samedi



matin, le 22 avril dernier, appartenait à la brigade du feu de Montréal depuis quatre ans déjà, Deux ans et demi il fut au poste No 6, et depuis plus d'un an il donnait l'exemple de la bravoure et du dévouement au vaillant bataillon du poste No 2.

Dagenais avait l'estime de ses chefs. Son glorieux trépas a prouvé qu'il en était digne. C'est le plus bel éloge qu'on peut faire de lui. — J. St-E.



SUR LE PARCOURS DU C.P.R. — LE GRAND GLACIER ET L'HOTEL DU GLACIER, DANS LES MONTS SELKIRK



LE GRAND GLACIER ET L'HOTEL DU GLACIER

Cet hôtel est situé en plein milieu des Selkirks, à moins de quinze minutes de marche du Grand Glacier, cette merveille naturelle couvrant une superficie de trente huit milles carrés.

Il est situé au centre d'un cirque magnifique, entourés de hauteurs dont le mont Sir Donald, huit mille pieds d'altitude, est la plus considérable. Les forêts profondes des environs sont enchantées par les doux gazouillements de mille ruisseaux babilards. La truite, en abondance, y appelle les pêcheurs. Et le chasseur peut, lui aussi, s'en donner à cœur joie, en ces parages, à poursuivre le chevreuil, le *grizzly*, la chèvre et l'ours des montagnes.

Mais le Grand Glacier, sans contredit, y exerce l'attraction principale. On peut aisément gravir sa surface étincelante et pénétrer dans ses cavernes de cristal. Epais de cinq cents pieds à sa base, il est réputé couvrir à lui seul une superficie plus grande que celle de tous les glaciers réunis de la Suisse.

Le touriste ne peut s'empêcher d'arrêter à cette station et consacrer un jour au moins au Grand Glacier. Telle est la puissance de fascination de ce phénomène naturel que, au bout d'une semaine d'attentions, les amants de la belle nature regrettent encore de le quitter.— J. ST.-E.

DON CRISTOBAL COLON DE LA CERDA

Le duc de Veragua, marquis de la Jamaïque, sus-nommé, est le descendant direct de l'immortel découvreur de l'Amérique.

Né à Madrid en 1837, il prit ses degrés d'avocat à l'Universidad Central, et devint député aux Cortès, pour le district d'Arévalo, aux sessions de 1871 à 1873. L'année suivante il devenait membre

du conseil municipal de Madrid. Peu après, il entra au Congrès, pour y représenter un des districts de Porto-Rico.

Sénateur depuis 1876, il a été président de la Alta Camara (Chambre haute), en 1890, alors qu'il devint ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sagasta.

Il fut président du Congrès des Américanistes qui s'assembla à Madrid en 1881. Il a été aussi président de la Cour Supérieure d'agriculture, délégué royal à l'Institut agricole d'Alphonse XII ; vice-président du *Monte de Piedad* (établissement de prêts sous le contrôle du gouvernement), et aussi des Banques d'épargnes de Madrid. Le 21 juillet 1887, il était créé Grand' Croix de Charles III, étant déjà Grand d'Espagne, etc. depuis le 24 juillet 1882.

Bien que le duc de Veragua soit à la tête de la Commission d'Espagne à l'Exposition Colombienne, c'est surtout comme représentant de l'illustre famille de Christophe Colomb qu'il a été et continuera d'être comblé d'honneurs, sur son passage, d'un bout à l'autre du continent américain.— J. ST.-E.

LE GIGANTESQUE CANON KRUPP

C'est une énorme machine de quarante-sept pieds de long, six pieds et six pouces de diamètre, seize pouces d'épaisseur et du joli poids de deux cent soixante dix mille livres.

Après le transport de Hambourg à Baltimore, sur le navire *Longueil*, ça été tout un problème à résoudre lorsqu'il s'est agi de le débarquer, puis de le faire parvenir à Chicago. La compagnie de chemin de fer Pensylvanie s'était chargée de la besogne et s'en est acquittée avec succès.

Notre gravure montre le canon aussitôt après le déchargement, opéré en trente-trois minutes par la "Maryland Steel Co." et prêt à partir pour Chicago, sur la construction spéciale préparée, exprès pour lui par la compagnie de chemin de fer Pensylvanie. Ce pont pèse quarante-sept mille livres et chacun des deux chars soixante-quatre mille. M. Gildehausen, représentant de la maison Krupp s'est montré très satisfait de l'heureuse réussite du débarquement. Et plusieurs officiers de la marine et de l'armée, qui étaient venus de Washington pour en être témoins ont aussi ad-

miré cette habile opération. Elle a eu lieu le 7 avril dernier.

Ce canon montre a été construit il y a sept ans. Il n'a été chargé qu'une cinquantaine de fois ; car il coûte un bon prix pour tirer avec pareille pièce.

Les visiteurs de l'Exposition Colombienne en voyant ce monumental canon se feront une idée des coûteuses préparations que font les nations européennes pour se tenir sur le pied de guerre.— J. ST.-E.

LA TRAITE DES NOIRS

La traite des nègres, abolie en droit depuis cinquante ans, n'en existe pas moins en fait dans certains parages de la côte occidentale de l'Afrique, et la chasse aux négriers s'y poursuit avec des alternatives de succès et de revers, et souvent entrecoupée de sanglants épisodes.

Il a été constaté que 25 pour cent au moins des nègres embarqués périssent pendant le trajet, à cause de la capacité insuffisante des navires. Entassés les uns contre les autres, enchaînés deux à deux par les mains et par les pieds, privés d'air, manquant d'aliments et d'eau pure, les malheureux noirs sont atteints d'affreuses maladies. Plusieurs se suicident de désespoir ; d'autres sont jetés tout vivants à la mer, soit lorsqu'ils se trouvent atteints de maladies incurables qui les empêchent d'être de vente, soit lorsqu'on juge nécessaire d'alléger le navire dans une tempête ; soit, enfin, quand le négrier, poursuivi par un croiseur, veut anéantir toute trace de crime ; dans ce dernier cas, on jette quelquefois à la mer la cargaison tout entière.

À l'heure qu'il est, toutes les puissances européennes ont reconnu le droit de visite réciproque, qui se réduit le plus souvent à la seule vérification du pavillon.— CHS T.

LE BAISER DE JUDAS

Le museau de bœuf est un met excellent, surtout en salade. Cet assaisonnement n'est pourtant point indispensable, et nombre de personnes très honorables s'en passent,—les crocodiles notamment. Aussi, est-il très dangereux, pour les paisibles ruminants que leur destinée a fait naître en

Afrique, patrie la plus commune des caïmans et des aligators, d'aller se désaltérer au bord d'une rivière sans s'être assurés au préalable qu'aucun de ces sauriens ne s'est mis en embuscade sous l'onde perfide, derrière l'épaisseur des roseaux. Ils s'exposeront à un de ces "baisers de Judas," dont notre dessin peut donner une idée.

L'aventure n'est point commune, et, s'il n'est pas agréable pour un de nous de se rencontrer, au coin d'un bois, nez à nez avec un homme de mauvaise mine, j'imagine qu'il n'est pas plus réjouissant pour un bœuf de se trouver au bord d'un cours d'eau, nez à nez avec un crocodile.—CHS T.



M. L'ABBE JOSEPH BRISSETTE
CURÉ DE SAINT-TIMOTHÉE

Type du bon et dévoué curé de campagne, il m'a paru mériter au moins ici une mention d'honneur, ce vénérable prêtre dont la main paternelle, jadis, m'initia aux délices saintes du banquet eucharistique.

Catholique sans compromis, et croyant avec toute l'énergie des caractères fortement trempés, feu M. le curé Brissette ne manqua pas de susciter de l'envie, faut-il le dire, même parfois de l'hostilité, dans sa longue carrière apostolique. Néanmoins, je suis heureux de répéter ici ce qu'il m'a été donné de constater moi-même ; je l'ai proclamé déjà dans *La Minerve* en rendant compte des imposantes funérailles qu'on a faites au digne pasteur.

Cette démonstration funèbre, en somme, a prouvé que le curé défunt de Saint-Timothée, s'il ne laisse pas après lui cette popularité qui est l'apanage des caractères souples et en tout conciliants, avait su inspirer des sympathies profondes à ceux qui l'ont connu et, plus tôt ou plus tard, ont su l'apprécier.



Voici quelques notes biographiques.

M. l'abbé Joseph Brissette était né à St-Cuthbert, le 2 février 1829. Il fit son cours classique au collège de l'Assomption et reçut la prêtrise à St-Hyacinthe, le 21 septembre 1851.

Successivement il fut vicaire à Chambly, en 1851 ; à St-Timothée, en 1852 ; desservant à St-Sulpice, en 1854 ; curé de St-Gabriel, en 1855 ; de Ste-Scholastique, en 1861 ; de L'Acadie, en 1870 et de St-Timothée en 1876 paroisse qu'il a desservie jusqu'au jour de son décès.

M. le curé Brissette était un prêtre plein de l'esprit de Dieu, d'amour pour la sainte Eglise et de dévouement pour ses paroissiens. Sa mort a jeté

un deuil profond dans la paroisse de St-Timothée où son souvenir ne s'effacera pas de longtemps.

Comme pour l'Eglise entière, comme pour le simple diocèse, c'est une bénédiction pour une paroisse que de posséder un pasteur selon le cœur de Dieu. Unissant la sagesse à la vigilance, il guide les anciens dans les sentiers du bien, pendant que, à son exemple, il forme les jeunes caractères au mâle courage de la vertu.

Telle fut l'œuvre sacerdotale du regretté curé Brissette. Parce qu'il a servi, avec vaillance, son Dieu et son pays, de la façon que son cœur et sa conscience lui dictaient comme la plus juste, sa mémoire dut-elle échapper après tant d'autres, hélas ! aux grâces humaines, son mérite n'en serait pas moins couronné des célestes récompenses.

JULES SAINT-ELME.

A LA SUCRERIE

" Nous montions vers les solitudes,
" Quand, non loin de la plaine encor,
" S'offre à nous l'étable aux flancs rudes
" D'où le sucre suinte en perles d'or."

Variante d'une poésie de LAPRADE.

Etes-vous déjà allés au sucre ? Si oui, vous aimerez à y retourner avec moi qui en arrive ; si non, je vous conte mon excursion. Y êtes-vous tout oreille ? . . .

Un aimable cousin qui habite la campagne m'invita, avec son amabilité irrésistible, à visiter sa sucrerie, une sucrerie dont on m'avait fait depuis longtemps des éloges. J'acceptai avec autant de plaisir que d'empressement. Il fut même question, un instant, de nous mettre en route sur le champ. . . . Mais comme je n'étais pas la seule invitée, la partie fut remise au lendemain.

Avant l'aube toute la petite caravane était prête et se mettait gaiement en route. Il fallut deux bonnes heures, pour se rendre au bout de notre course. Tout le village était encore plongé dans le sommeil et l'obscurité qui nous enveloppait commençait seulement à se dissiper.

Les accidents de la route, tous les objets nous apparaissaient graduellement sous un jour blafard.

Le jour, en croissant rapidement, présentait à notre admiration de nouvelles scènes. Les bois que nous traversions n'ont plus leur épaisseur, ni leur splendeur d'autrefois : la hache y a fait des trouées en bien des endroits, mais ils conservent encore un charme sauvage. Autour de nous, la neige, en plusieurs endroits, couvrait d'un épais manteau blanc que rayaient de noir les traces des pas, la terre desséchée par le gel. Aux arbres dont les puissantes ramures s'entrelaçaient, formant un inextricable labyrinthe de branches contournées et tordues, les glaçons se suspendaient en girandoles. En été, alors que les arbres se revêtaient de leur vert feuillage, l'ombre règne sans partage sous leurs cimes, et rarement quelques rayons de soleil parviennent-ils à percer l'épaisse voûte de feuilles, mais à présent, le jour pénètre au plus profond du bois. . . . J'avoue que la fatigue commençait à me gagner, à cause de la longueur de la route, malgré la place garnie de paille que l'on m'avait faite dans l'immense cariole où nous étions empilés les uns sur les autres.

En arrivant au haut d'une côte assez élevée, nous découvrîmes une partie de la sucrerie, étalant à nos yeux ses splendeurs. Nous saluons sa vue par un chœur de circonstance, et vite nous descendons ; puisqu'ici la route n'est plus qu'un sentier et décrit de gigantesques zigzags, à cause de la pente rapide du terrain.

Nous cheminons, à travers bois, dans la neige pendant une dizaine de minutes, et nous arrivons enfin à la hutte, basse et longue, faites de troncs d'arbres et de branchages, couverte de branches de sapin et d'épinette.

Ici, un déjeuner pique-nique, composition profondément et savamment sucrée nous attendait— les plats se succédèrent pendant une heure avant que les appétits ne se fussent émoussés. Et quelle coulée de sirop doré pour faire passer toute cette victuaille ! . . .

Quelle fête enivrante avec son bruit, son entrain, ses farces ! . . .

Que de douces causeries à deux en regardant couler la sève, en visitant les chaudières, et le chaudron qui bout en nous envoyant ses vapeurs ardentes,

De cette charmante excursion il me reste, outre le souvenir, un gros cœur de sucre, sur lequel est inscrit ce sage conseil : " N'ayez que de rares et douces paroles."

Fauvette

POUR DEVENIR VIEUX

LES CONSEILS DE L'AN 1649

Les conseils se rattachant à l'hygiène sont toujours bien accueillis. . . . Voici ceux qu'un de nos amis a dénichés dans un recueil de l'an de grâce 1649.—Nous nous faisons un devoir de les soumettre aux méditations de nos lecteurs. On retrouve dans ces vers la franchise un peu verte, mais le ferme bon sens de nos aïeux

ADVIS SALUTAIRE POUR L'ENTRETIEN ET LA CONSERVATION DE LA SANTÉ

Avant que sortir de ta couche,
Tousse, crache et te mouche,
Prends ta robe, et pour être chaud,
Du lit au feu ne fait qu'un saut.
Etant levé de bon matin
Prends un peu de pain et de vin.
Si le temps rit, sors de bonne heure ;
S'il pleure ou soupire, demeure.
En ton promenoir de grand jour
Prévient le froid par ton retour.
Lors que le froid est redoutable,
Le dos au feu, le ventre à table ;
Autant en hiver qu'en été,
De bons potages de santé,
Bœuf, veau, mouton, bonne volaille,
Vieil lard salé pour la caudaille.
Prends le vin frais, chaud le potage,
Ne mange guère de fromage,
N'y jamais rien sans appétit,
Dont tu dois garder un petit.
Peu de boudin moins de soucis ;
Peu de vinaigre et moins d'épices.
Pour conserver ton estomac,
N'use pas souvent de tabac ;
Et pour rendre ta vie heureuse
Hante société joyeuse.
Après midi point de sommeil,
Après minuit point de réveil.
Evi e serein et brouillards.
Neige vent et soleil de mars.
Quand tu dois prendre ton repos
Ne te couche point sur le dos.
Fuis querelle, procès et presse,
Peu de soin et moins de tristesse.
Loin de toi, pour vivre bien sain,
Apothicaire et médecin.

Et maintenant, à tous et à toutes, nous recommandons d'appliquer ces sages préceptes.

LES IDÉES DE MA VIEILLE TANTE

MOYEN D'EMPÊCHER LES CHEVEUX DE BLANCHIR

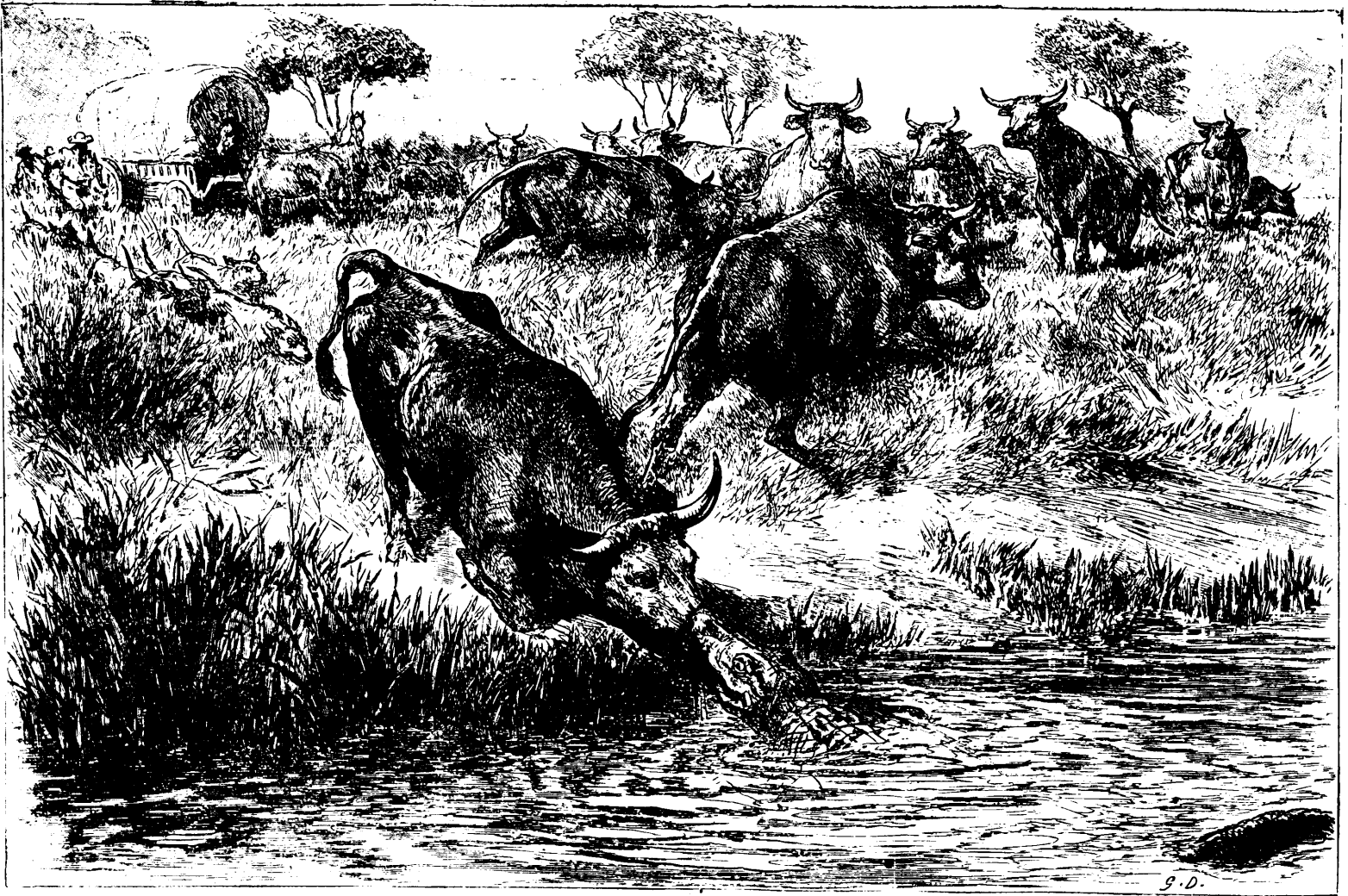
—N'est-ce pas, ma Vieille Tante, qu'il n'est point de moyen d'empêcher les cheveux de blanchir ?

Ma Vieille Tante resta un moment pensive.

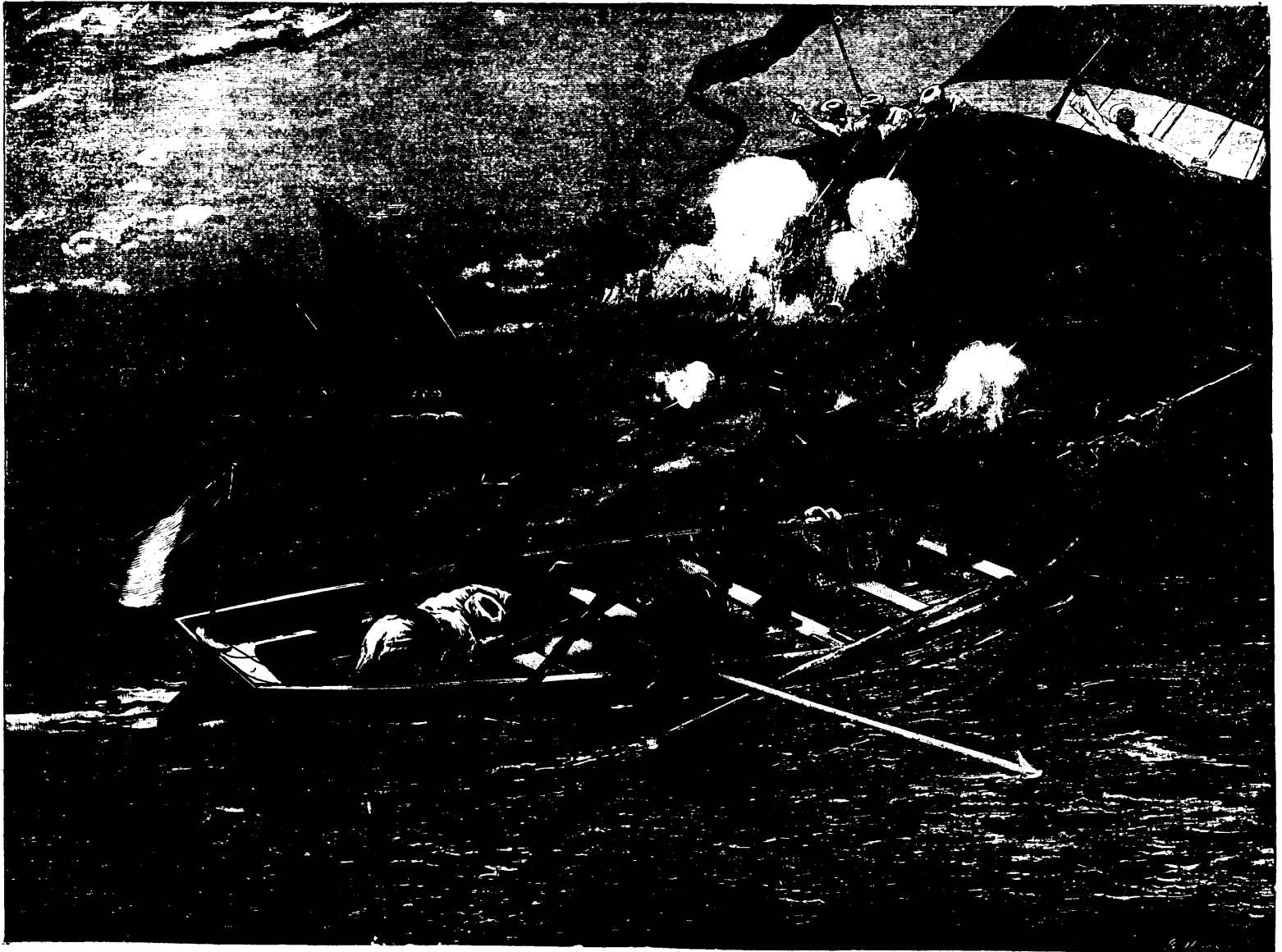
—Les empêcher absolument de prendre la teinte blanche est bien difficile, dit-elle ; mais voici un moyen employé par des vieilles gens d'autrefois, et qui avait quelquefois un bon résultat. Vous pouvez essayer.

Faites bouillir, pendant une demi-heure, 60 grammes de thé noir avec 600 grammes d'eau. Versez le tout, bouillant, sur des clous bien rouillés et laissez séjourner pendant douze à quinze jours ; filtrez ce mélange et ajoutez-y quelques grammes d'extrait de quinquina.

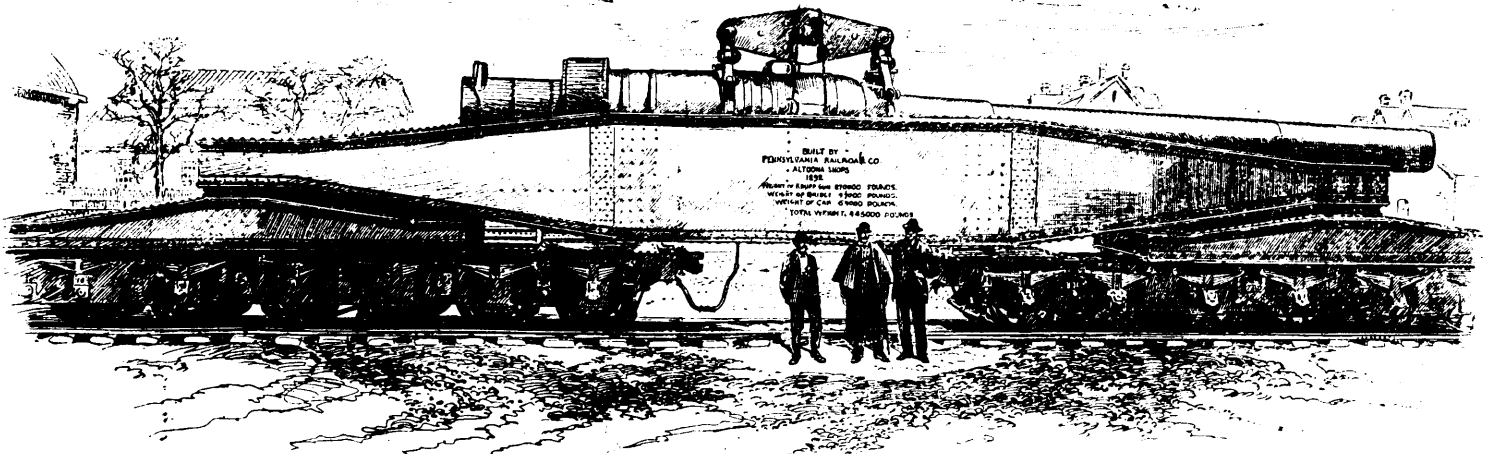
Renfermez le tout dans une bouteille que vous boucherez bien. En vous lotionnant, le soir, avec cette composition, vous fortifierez le cuir chevelu et retarderez la chute et la décoloration de la chevelure.



LE BAISER DE JUDAS



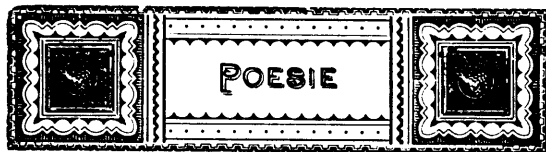
LA CHASSE AUX NÉGRIERS



L'EXPOSITION COLOMBIENNE — LE GIGANTESQUE CANON KRUPP



L'EXPOSITION COLOMBIENNE — ENTRÉE A LA BATISSE DE L'ÉLECTRICITÉ, COTÉSUD



NOX ET LUMEN

Le Canada brillait de sa splendeur première,
Sous le rayonnement vaste de la lumière
Que l'Été radieux, fécond et solennel,
N'avait versée encor que sous l'œil éternel.
Le colosse dormait, appuyé sur le pôle,
Avec la floraison du Midi sur l'épaule,
Bercé, dans son sommeil, par les concerts géants
De ses niagaras et de deux océans ;
Entre lesquels, superbe, il allongeait son torse
Débordant de verdure, de jeunesse et de force.
Comme un serpent d'azur qui se glisse ou s'endort
Au milieu du dédale odorant des joncs d'or,
Son fleuve n'épanchait ses vagues indolentes
Que sous l'ombrage frais des ramures tremblantes,
Son flot n'était troublé que par l'éclair des cieux,
Que par le pied léger des élans gracieux
Qui venaient, dans les plis de ses grèves perlées,
S'abreuver au cristal des eaux immaculées ;
Et l'écho de ses monts qui menacent le ciel
N'avait jamais vibré qu'au souffle originel ;
Et ses lacs infinis, ses blanches cataractes
Croulant sous les arceaux de ses forêts compactes
Dont nul oeil n'aurait pu sonder les profondeurs,
Ses ruisseaux gazouillants et ses torrents grondeurs,
Ses milliards d'oiseaux aux ravissants plumages,
Mariant leurs clamours, leurs accords, leurs ramages,
Chantaient l'hymne d'amour que la virginité
Des ondes et des bois jette à l'immensité.

Depuis combien de temps le géant solitaire
Sommeillait-il ainsi sous les astres ? Mystère !
Bien qu'il pressât le quart du globe entre ses bras,
L'immortel Magellan ne le soupçonnait pas.
Il était né le jour où l'Amérique blonde
Sortit, comme Cypris, du sein fumant de l'onde ;
Et les arbres couvrant ses monts audacieux,
Ces arbres si moussus, si robustes, si vieux,
Étaient les jetons de titans que la foudre
Pouvait avoir, depuis mille ans, réduits en poudre.
Nul pas humain jamais ne l'avait éveillé ;
D'aucuns bruits inconnus il n'était effrayé ;
Les sourds rugissements des fauves en délire
Pour lui vibraient ainsi que les sons d'une lyre ;
Et l'échevèlement du nuage irrité
Versait une onde douce à son front indompté.
Il reposait avec la toute quiétude
Que donne à l'ignoré l'immense solitude,
Et ne redoutait rien que les feux du soleil.

Un jour, l'Esprit des bois protégeant son sommeil
Frissonna tout à coup dans son antre, et, farouche,
Hagard, il en sortit, — de l'écume à la bouche,
Poussant un cri qui fit trembler jusqu'au rocher :
Des rayons fulgurants venaient de le toucher ;
Et ces rayons faisaient clignoter sa paupière.
Il se sentit saisi par l'angoisse dernière
Alors, se roidissant, il marcha vers les flots
Du grand fleuve inconnu qui roulait des sanglots,
Et, gravissant un roc qui surplombe une grève,
Tremblant comme Satan poursuivi par le Glaive,
Il s'y dressa, les yeux tournés vers le Levant.
A cet instant des bruits, apportés par le vent,
Furent dressés d'horreur les plumes de son aile.
Et les rayons toujours aveuglaient sa prunelle.
Bientôt il aperçut, sous le dôme des bois,
Des hommes qui plantaient dans le sol une croix
Auprès d'un drapeau blanc déroulé par la brise ;
Et, parmi les clameurs du grand fleuve qui brise
Et du vent secouant les arbres aux abois,
Il entendit vibrer près des ondes deux voix.
L'une fit retentir ce grand mot : — Délivrance !
Et l'autre, dominant tous les bruits, cria : — France !

A ces cris, dont l'espace étonné tressaillit,
De son oeil pâlisant une larme jaillit,
Et, comme pour jeter l'insulte à la lumière,
L'Esprit tendit ses poings crispés vers la bannière
Et vers la croix versant leur sublimes lueurs ;
Puis, chancelant, le front ruisselant de sueurs,
Il s'enfonça dans l'ombre ainsi que dans un gouffre,
Laisant derrière lui l'âcre senteur du soufre.

Formidables d'éclat, la bannière et la croix
Devant elles chassaient le vieux gardien des bois,
Et la Liberté sainte, ouvrant ses ailes d'ange
Qui reflétaient au loin le flamboiement étrange,
Dans l'infini volait, une torche à la main,
Et toutes trois ensemble éclairaient le chemin
Des sages qui venaient, grisés par l'espérance,
Jeter les fondements d'une nouvelle France !

W. Chapman

UN TRISTE ÉPISODE DE 1838



PRÈS la prorogation du Parlement canadien, sous lord Gosford, les chefs du parti des patriotes canadiens-français qui voulaient réclamer leurs droits les plus chers, violés par le Parlement impérial, formèrent, dans les campagnes qu'ils parcouraient, des associations secrètes. Le gouverneur, plein d'effroi, fit venir des troupes, et arma de toutes parts les Anglais. Les habitants étaient dans l'épouvante, les horreurs de la bataille allaient commencer, pour s'éteindre bientôt, il est vrai, dans le triomphe du gouvernement sur les révolutionnaires. Mais toutes les guerres ne sont-elles pas toujours trop longues ?

En ce temps-là, le chemin de fer le Grand-Tronc n'existait pas. Les soldats organisés de la province d'Ontario qui descendirent à différents intervalles, passaient en rangs, à pied, en suivant le fleuve pour se rendre au lieu du combat, et les paysans, en tremblant, se barricadaient dans leurs chaumières.

Ils marchaient paisiblement sous la conduite des supérieurs, et logèrent par centaines chez mon grand-père.

* *

J'admire les braves, au cœur français, qui ont pris les armes par amour pour la patrie que nous ont donnée nos pères, pour secourir leurs frères opprimés par une race étrangère. J'admire les héros qui ont versé leur sang, qui ont donné leur vie pour cette sublime cause. Je les admire, ces hommes emprisonnés, puis déportés sur une terre lointaine pour expier un bienfait, un acte de vertu ! La gloire est à eux !

Au nombre de ces exilés, dont tout le monde connaît les noms, se trouvait feu M. F.-X. Prieur, un de mes vieux et respectables parents, décédé il y a un peu plus de deux ans, et qui, tout jeune alors et plein d'enthousiasme, abandonna un florissant commerce à Valleyfield pour se lancer dans la rébellion. Il fut un homme courageux, un homme qui a su frayer son chemin vaillamment malgré les adversités, et tirer, de l'infortune même, tout le bien possible.

Protégé de ma grand-mère, elle alla lui rendre visite dans son cachot, le consoler et lui faire ses adieux avant son départ pour l'Australie, qui causa un chagrin si violent à son père, à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, et d'où il ne devait revenir que bien des années après.

C'est ainsi que se terminent ces luttes allumées par le feu soudain du patriotisme, où une poignée d'intrepides se mettent dans la tête de combattre des milliers. C'est ainsi que finit la guerre du Nord-Ouest.

Mais les soldats 1837, qui étaient descendus avec une tranquillité admirable, ne remontèrent pas de la même manière.

Libres, désordonnés, hardis, effrontés, fiers de la victoire, ils semaient la terreur sur leur passage, se livrant au vacarme, brisant les fenêtres, tirant dans les voitures, s'emparant des chevaux dans les écuries. Ils criblèrent de balles l'enseigne de la maison de mon grand-père où se lisait en grosses lettres le mot *Gogo*, très appétissant pour la clientèle, mais auquel mon aïeul substitua aussitôt après le nom plus civilisé de Prieur.

Mon père, alors enfant, par conséquent trop jeune pour prendre part aux soulèvements, mon père que le seul nom d'Anglais fait mettre en colère, rencontra vers le soir, en revenant en voiture de Saint-P..., quelques-uns de ces farouches militaires.

—Vire ton cheval et viens nous mener, lui crièrent-ils.

Mon père se défendit, alléguant que cheval et voiture ne lui appartenaient pas.

—Viens nous mener tout de suite, ou nous prenons tout, et tu ne verras plus rien.

Mon père y consentit, d'après le conseil d'un homme âgé, et les conduisit à la frontière.

Mais un autre fut plus infortuné.

Aux Cascades trois ou quatre soldats firent la rencontre d'un jeune homme de dix-huit ans qui, se laissant aller à l'espérance dont le printemps lui emplissait le cœur, conduisait sa monture en chantant.

Il chantait, cet enfant des champs, en rêvant aux sillons qu'il allait ouvrir, à la semence qu'il allait confier à la terre préparée. Il voyait déjà verdoyer, grandir et mûrir ses beaux blés qui lui donneraient à l'automne une si abondante moisson. Il rêvait à la jolie jeune fille, sa voisine, qu'il voyait si souvent, et pour laquelle il sentait éclore l'amour dans son cœur, et tout joyeux dans sa jeunesse et sa santé, il exaltait son bonheur.

—Conduis-nous à telle place, lui crièrent-ils.

L'enfant hésita, mais vit bien qu'il valait mieux s'y conformer.

—Mène nous plus vite.

Il pressa son cheval.

—Plus vite que cela, rugirent-ils, en le frappant.

—Je ne peux pas, je ne suis pas pour faire mourir ma bête.

Furieux, ces misérables l'accablèrent d'injures, le rouèrent de coups, et l'un d'eux le perça de sa baïonnette.

Le malheureux garçon tomba sur le chemin, baignant dans son sang, et les traîtres continuèrent leur route.

Adieu, pauvre adolescent, à tes rêves chéris ! Adieu à tes bons parents, à la gentille et fraîche fillette, à tes vertes prairies !

Son père et sa mère le cherchèrent, et le trouvèrent mort sur le bord du fossé.

O douleurs navrantes pour ces paysans dont la vie jusque-là s'était écoulée si douce au foyer, aux champs, à la forêt et qui voyaient tout leur espoir anéanti dans la perte de ce fils, leur amour, leur trésor !

Quelle épreuve terrible pour cette famille qui ne s'était point insurgée, qui avait même rendu ses services !

Quel regrettable anneau de la chaîne de malheurs que rappelle cette rébellion !

De pareilles cruautés sont bien propres à inspirer la peur des soldats, la terreur de la guerre. Et les habitants de 1837 ont transmis cette épouvante à leurs descendants. J'ai connu des enfants qui avaient tellement peur du fantôme de l'insurrection, qu'ils tremblaient de le voir arriver, le soir, tout à coup, à la nuit close.

Ah ! aujourd'hui ! aujourd'hui, cependant, s'il y avait une guerre, une guerre pour une juste cause, pour le salut de la nationalité française au Canada, par exemple, certes ! Jean Baptiste ne serait plus aussi peureux, voire même Josephite !

Augustin Tellis

FRANÇOIS BISSOT, SIEUR DE LARIVIERE

PAR J.-EDMOND ROY



L'avenir est à ceux qui osent, aux chercheurs infatigables que rien ne décourage, à ces énergiques du travail que ne préoccupent guère les faveurs ou les critiques du monde, on peut être sûr que notre ami M. Roy réussira à se créer parmi les gens de lettres une position très en vue.

Quoique jeune, à la tête d'une clientèle et d'un bureau d'affaire que bon nombre de notaires plus vieux que lui n'ont pas, le sympathique auteur du *Premier colon de Lévis* sait consacrer aux lettres, aux beaux-arts, aux recherches historiques un temps précieux. Aussi, le public lettré et intelligent ne lui ménage pas ses appréciations flatteuses, qui doivent lui être une récompense et un encouragement à continuer.

A chaque apparition d'une œuvre nouvelle signée J.-Edmond Roy, une note délicate, une mention flatteuse, des expressions d'admiration sin-

cère pour un talent réel ont fait le tour de la presse du pays, et jamais une critique malveillante n'a osé toucher ses travaux, toujours marqués au coin de la simplicité et de l'unité, et donnant la mesure d'un homme d'études très fortes, armé d'un bagage littéraire que de plus anciens dans la carrière lui envient.

J'ai sous la main un extrait d'une histoire de la seigneurie de Lauzon, en cours de préparation, qui a été lu le 31 mai dernier devant la Société Royale du Canada et intitulé : *François Bissot, sieur de La Rivière*. Cet extrait fait partie des mémoires de la Société Royale et est publié par elle.

C'est un plaisir réel que de parcourir ces douze pages de notice biographique, où les détails abondent, et où les faits les plus saillants de la vie de cet homme éminent, sont groupés d'une manière à soutenir l'attention et à éveiller l'intérêt du lecteur. On se prend à aimer, comme des héros antiques, ces fiers colons de la Nouvelle-France dont l'histoire a enregistré les noms, et que des mains habiles d'ouvrier littéraire, comme celles de notre ami M. Roy, ont voulu sortir de l'oubli pour les montrer dans toute leur simplicité et leur grandeur à ceux qui sont venus après eux.

Il monte de ces pages exhumées du passé un souffle de poésie virile et mâle qui rend fier ; il s'échappe de ces faits arrachés à l'histoire intime des individus qui ont existé il y a plus de deux siècles, un parfum de vertus héroïques qui nous jette dans l'admiration.

Il n'y a pas que ceux qui aiment les recherches historiques, archéologiques et autres qui s'attachent à la vie de ces héros des premiers temps de la colonie ; ceux-là qui savent toute la poésie qui se dégage de cet âge pénible de l'enfance d'un peuple, recherchent ces sujets du passé et s'y attachent longuement pour en savourer toute la grandeur, toute la beauté, toute la primitive simplicité.

Prenez François Bissot à la pointe de Lévy, s'adonnant à l'industrie bien payante alors du tannage des peaux de marsouins et de loups marins ; suivez-le dans le Saguenay à la recherche des sauvages pour faire la traite du castor ; accompagnez-le jusque sur les côtes inhospitalières du Labrador pour y établir une pêche stationnaire, à Mingan, à l'île aux Œufs, retrouvez-le dans son manoir de la pointe de Lévy, entouré de sa femme et de ses douze enfants mariés à ce qui, dans la colonie, comptait parmi la meilleure aristocratie du temps, et vous comprendrez que l'on peut s'attacher à un homme de sa trempe et se prendre d'une admiration vraie pour la vie agitée et aventureuse d'un colon "sans peur et sans reproche."

Si M. Roy réussit à rendre toute son histoire de la seigneurie de Lauzon aussi intéressante que cette partie qu'il en a détachée pour nous en donner un avant goût, il peut être assuré que son ouvrage aura un succès sinon plus grand du moins égal à ceux qui ont précédé celui-ci dans l'arène.

J'offre donc au jeune et brillant écrivain de Lévis mes remerciements pour l'envoi de son travail, avec mon admiration pour ses patriotiques recherches et le charme du style dont il revêt sa pensée et ses appréciations.

On lui a prédit quelque part le plus bel avenir littéraire possible ; personne plus que moi n'applaudira d'aussi bon cœur et courage à ses progrès dans une voie où j'aurais voulu le suivre, mais où je l'ai déjà perdu de vue, tant il s'empresse de gravir des sommets où je désespère d'atteindre, et pour cause.

Chs. A. G.

P.-S. — Qu'il me soit permis de remercier le jeune et déjà apprécié rédacteur du MONDE ILLUSTRÉ, Jules Saint-Elme, des paroles sympathiques et trop flatteuses cependant à mon adresse, dans un récent numéro du journal. Cela me venge noblement des brutales attaques d'un condottière de la plume. — CHS. A. G.

Le mariage est la divinisation d'un sentiment humain. — ALBERT FERLAND.



Le corsaire gascon

Savez-vous par quelle aventure
Je n'ai pas fait fortune encor ?
D'un vaisseau je fis la capture
Et je le croyais chargé d'or.
Jugez un peu de ma surprise
En m'élançant sur le tillac
Quand je m'aperçus que ma prise
N'était qu'une prise de tabac.

* * * *

Proverbe chinois

Voici un très joli proverbe chinois, véritable pierre de touche gouvernementale :

"Quand les sabres sont rouillés et que les haches sont luisantes ; quand les prisons sont vides et que les greniers sont pleins ; quand les cours des tribunaux sont couvertes par l'herbe ; quand les médecins vont à pied et les boulangers en voiture, c'est que les affaires vont bien et que le pays est bien gouverné."

Recommandé à la sagesse "bien connue" des gouvernants en général.

* * * *

Quel est l'âge le plus charmant de la femme ?

18

Oh ! c'est beau dix huit ans ! La jeunesse brillante, C'est le premier amour, la grâce souriante, Le baiser maternel, le bras pour s'appuyer. Ce n'est pas seulement la fraîcheur et l'aurore, Et toute la beauté sur le front, c'est encore Toute la famille au foyer. — ANAIS SÉGALA.

* * * *

L'âge que je préfère pour la femme est celui de seize ans, aussi bien au physique qui est tout charme et tout grâce à cet âge, qu'au moral qui est tout enthousiasme, tout confiance et qu'aucune désillusion n'est encore venue effleurer. — BERTHE BERGAN.

* * * *

Un curieux projet de loi

Un curieux projet de loi de la législature de l'Ohio attend la signature du gouverneur.

Aux termes de ce projet sera puni d'une amende de \$1 à \$300, ou de six mois à deux ans de prison, tout homme marié qui se ferait passer pour garçon, et qui, en dissimulant sa qualité d'époux, aura fait assidument la cour à une femme.

Lorsque le projet a été voté par la chambre des représentants, on y avait introduit un amendement portant que les mêmes peines seraient applicables aux femmes mariées essayant de se faire passer pour célibataires auprès des jeunes gens.

Mais les sénateurs de l'Ohio, plus galants que les représentants, n'ont pas voulu assimiler le beau sexe au sexe fort, et ils ont biffé l'amendement.

* * * *

Anecdote

Le schah Schahabham XXVII ordonna un beau matin à son premier ministre de faire le recensement de tous les imbéciles de son empire et d'en donner la liste exacte.

Le bon vizir se mit à l'ouvrage, et, en tête de sa liste qui était fort longue, il plaça le nom de son souverain.

Celui-ci était de bonne humeur et se contenta de demander au ministre ce qui lui valait cet honneur.

— Sire, répondit celui-ci, je vous ai mis sur ma liste parce que, il y a à peine deux jours, vous avez confié des sommes importantes, sous prétexte d'achats de chevaux pour l'étranger, à des individus complètement inconnus et qui ne reviendront jamais.

— Ah ! tu crois ? Et s'ils reviennent ?

— Alors, j'effacerai votre nom et je mettrai le leur en tête de la liste.

Monnaies romaines dans l'Inde

On vient de découvrir dans l'Inde, près de Lahore, des pièces de monnaie datant des premières années de l'empire romain. La plupart de ces pièces sont à l'effigie de César, de Brutus (proconsul) ; quelques-unes portent le nom d'Antonius et, au verso, *Pietas Cos.* D'autres pièces, enfin, représentent, d'un côté, l'image d'Apollon, de l'autre, une allégorie de la bataille d'Actium. On suppose, jusqu'à présent, que ces pièces ont été apportées dans l'Inde par saint Thomas qui est venu, comme on sait, à cette époque, prêcher la doctrine chrétienne dans l'Inde et fut mis à mort par Gondapherres, dont le royaume se trouvait dans les environs de la ville actuelle de Peshawur. Cette intéressante trouvaille va probablement donner lieu à de nouvelles recherches en même temps qu'à des discussions savantes sur l'origine des vestiges romains dans ces lointaines régions

* * * *

Christine, reine de Suède



La fille unique de Gustave Adolphe de Suède, le lion du Nord, était d'une grande beauté et ses manières gracieuses lui attiraient l'amitié de ceux qui l'approchaient. Née en décembre 1626, à Stockholm, elle devint reine en 1664. On lui reproche d'avoir été quelque peu despotique. Finalement elle abdiqua, aimant mieux, dit Voltaire, converser avec des savants que de régner sur un peuple qui ne connaissait que les armes ; elle mourut à Rome, en 1689.

NOUVELLES A LA MAIN

Entre boulevardiers :

— Vous n'avez jamais eu peur dans votre vie.

— Une seule fois, c'est le jour où j'ai failli me marier.

* *

Justine, dans l'office, sans se retourner :

— Chez qui dînes-tu ce soir ?

— Hein ? fait la maîtresse de la maison.

— Oh ! pardon, reprend Justine, je croyais parler à monsieur !

* *

Les enfants terribles.

C'est le jour où madame reçoit. Les petits enfants d'un financier s'amuse avec des camarades dans une pièce voisine.

Soudain l'un d'eux crie :

— Dis donc papa, nous jouons au banquier... Comment qu'on fait pour distribuer de faux dividendes ?

Toutes les personnes désireuses d'acheter de la tapisserie à bon marché et dans les derniers goûts, doivent se rendre directement chez G. A. et W. Dumont (1826, rue Sainte-Catherine). L'assortiment du printemps vient d'être reçu et il est des plus beaux.

Après la grippe, si vous êtes faible, courbaturé la Sarsepareille de Hood vous rendra la santé et la force.

NOTES SUR L'EXPOSITION DE CH. CAGO

—Les travaux d'installations dans le village turc sont pour ainsi dire terminés ; M. Robert Lévy a déployé une grande activité dans l'établissement du bazar et de toutes les autres parties de services qui seront montrés aux visiteurs. Cette exhibition des produits de l'Orient sera certainement une des plus curieuses de l'Exposition.

—Un groupe de cent soixante-six Egyptiens, comprenant tous les genres de types et professions du pays des Pharaons, sont arrivés à Midway Plaisance, où ils ont pris leur quartier qui sera connu sous le nom de rue du Caire. A côté des théâtres et lieux de divertissements, des bazars seront ouverts pour la vente des produits et menus objets fabriqués par les Arabes.

—Les produits du sol canadien seront exposés dans la partie nord du bâtiment de l'horticulture. Ceux de la province d'Ontario sont déjà arrivés ; ils consistent en acurias, une sorte de sapins de l'île de Norfolk en eucalyptus qui est originaire d'Australie, palmier phénix, eureka rubra, et autres, en tout au moins 75 espèces différentes.

—La France paraît déterminée à surpasser toutes les autres nations par la variété, la beauté, la nouveauté surtout et les groupement artistique de ses produits manufacturés dans la section qui lui est réservée dans l'édifice des arts libéraux, et son exhibition en horticulture éclipsera toutes les autres. Il est arrivé dix chargements complets de rhododendrons provenant du jardin d'acclimation de Paris. Ces spécimens sont magnifiques et sont âgés, en moyenne d'une vingtaine d'années, ils seront pour la plupart en pleine floraison vers le commencement de juin.

—Une des exhibitions intéressantes qui se fera dans la section belge sera une structure en fer qui devra servir de quartier général à la Commission de Belgique. Cette petite maison sera située au centre de l'espace alloué à cette contrée dans le bâtiment des manufactures ; elle sera la reproduction exacte d'une des maisons que le Roi Léopold a envoyées au Congo ; les parois, plafonds, seront entièrement en fer. Toutes les pièces ont été envoyées de Belgique en petites fractions, de forme rectangulaire pouvant être montées et ajustées rapidement. Ce système de construction est en usage au Congo pour tous genres de bâtiments, églises, école, etc.

CHOSSES ET AUTRES

Les échevins de New-York demandent que leur salaire soit augmenté de \$3,000 à \$4,000 par année.

—Le tzarevitch et le grand duc Alexis partiront pour l'Amérique vers la fin de mai.

—La récolte du sucre d'érable manque complètement, dans le Vermont, cette année.

—La Hongrie est le pays où on voyage à meilleur marché en chemin

de fer. Le voyage de Buda Pesth à Kronstadt distance de 500 milles, se fait pour 80 cents.

—On estime à un million de piastres la valeur des liqueurs enivrantes bues chaque jour en Russie, tandis que la France compte une buvette pour chaque quatre vingt-sept personnes de la population.

—A partir du 1er juillet prochain, l'Etat seul aura le droit de vendre des boissons enivrantes dans la Caroline du Sud. L'Etat aubergiste, est l'une des surprises que la civilisation nous ménageait pour la dernière période de ce siècle de lumière.

—Au commencement de l'année 1893 il y avait 1.701 000,000 francs en or et 1,257,000,000 francs en argent dans les voûtes de la banque de France. Pour transporter ce métal, il faudrait 683 chars d'une capacité de 10 tonnes chacun.

—L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, qui s'occupe depuis quelque temps des bégues célèbres, nous apprend que le général comte Souhans, sergent au Royal Cravate, et fait général pour son intrépidité à Jemmapes, bégayait outrageusement. A la bataille de Lutzen, sous la mitraille, il contenait ses jeunes troupes impatientes d'en venir aux mains, et ne pouvait imposer silence à une recrue qui bougonnait sans cesse près de lui. Un boulet passe et décapite la recrue.

—Hé... hé bien, bou... bougre, fit Souhans, bou... bougonneras-tu encore ?

CERTES, VOUS LISEZ

Les nombreux témoignages sur la Sursepareille de Hood, publiés ici. Ils sont de gens estimables, établissent des faits certains et montrent hors de tout doute que celle de Hood guérit. Pourquoi n'en essayez-vous pas ? Soyez sûr qu'elle est bien de Hood.

La constipation et tous malaises des organes digestifs et du foie sont guéris par les PILULES DE HOOD. Sans pareille comme pilules de repas.

DRS MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

UNE DOSE

LE GRAND YAMA THEATRE
SHILOH'S CURE.
 Remède contre la toux, \$50, \$100, \$1
 Guérit la Consommation, la Toux, le Goup, les Moux de Gorge. En vente par tous les pharmaciens avec garantie.
 Vendu par B. E. McGALE

LAPRES ET LAVERGNE

PHOTOGRAPHES
 360, ST-DENIS, MONTREAL
 M. J. après appartenir autrefois à la maison W. Notman et Fils.—Portraits de tous genres et aux prix courants.
 Téléphone Bell, No 728

LOTTERIE DU PEUPLE
 LA SEULE AUTORISÉE PAR LA LEGISLATURE DE QUEBEC

10 cents — BILLETS — 10 cents
 PROCHAIN TIRAGE
 Mardi le 9 Mai 1893

PRIX CAPITAL \$1,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant....	\$1,000.00	\$1,000.00
1 do	500.00	500.00
1 do	250.00	250.00
1 do	100.00	100.00
2 Lots valant....	50.00	100.00
5 do	25.00	125.00
25 do	5.00	125.00
100 do	2.50	250.00
500 do	1.00	500.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant....	\$2.50	\$250.00
100 do	1.00	100.00
999 do	1.00	999.00
999 do	1.00	999.00
2834 Lots valant.....		\$5,298.00

Les demandes des billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.
 Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal : 78, rue St-Laurent
 P. O. Boite 987. MONTREAL
 Ed. C. LALONDE, Gérant
 Ou demande des Agents.

ATTRACTION SANS PRECEDENT

Plus d'un quart de million distribué



Compagnie de la Lotterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises d'clares, être parties de la présente constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire
 Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de musique, Nouvelle-Orléans, La.

Renommée depuis plus de 20 ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des prix, dont suit attestation

" Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bon espoir pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat avec des facsimile de nos signatures attachés dans les annonces.

J. E. Eulgy
M. A. Labele
L. P. M...

Le Colonel C. J. Villers succède au Général Beauregard comme l'un de nos commissaires pour surveiller nos tirages mensuels et semi-annuels. Le Général Beauregard a toujours choisi M. Villers pour le remplir aux tirages chaque fois qu'il était absent. M. Villers a déjà eu la surveillance de neuf de nos tirages.

Nous, les sous-signés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Lotteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses

R. M. Walsley, Prés. Louisiana National Bk
 Jno. H. O'Connor, Prés. State National Bk
 A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
 Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Le tirage mensuel de \$5 aura lieu à l'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 9 MAI 1893

PRIX CAPITAL - - \$75,000

100,000 BILLETS DANS LA ROUE

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$75,000 est.....	\$75,000
1 PRIX DE 20,000 est.....	20,000
1 PRIX DE 10,000 est.....	10,000
1 PRIX DE 5,000 est.....	5,000
2 PRIX DE 2,500 sont.....	5,000
5 PRIX DE 1,000 sont.....	5,000
25 PRIX DE 300 sont.....	7,500
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000
200 PRIX DE 100 sont.....	20,000
300 PRIX DE 60 sont.....	18,000
500 PRIX DE 40 sont.....	20,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE 100 sont.....	10,000
100 PRIX DE 60 sont.....	6,000
100 PRIX DE 40 sont.....	4,000

PRIX TERMINAUX

1,998 PRIX DE 20 sont.....	\$39,960
5,434 prix se montant à.....	\$285,460

PRIX DES BILLETS:

Le billet \$5; Deux cinquième \$2; Un cinquième \$1; Un dixième 50c; Un vingtième 25c.
 Prix pour les clubs: 11 billets complets ou sur quiva ent en fractions de billets pour \$50.

Tarif spécial pour agents requis par tout IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres pour lesquelles nous paierons tous les frais, et nous paierons tous les frais d'express sur BILLET et LISTES DES PRIX envoyés à nos correspondants.
 Adressez :
 PAUL CONRAD,
 Nouvelle-Orléans, La

Donnez l'adresse complète et faite la signature lisible

Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUS les Loteries nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix.

Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRANCHES DE PORT.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme la Louisiane et une partie de la constitution

VIN de VIAL
 TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
 Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.
 Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
 Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.
 Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
 Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

LES DEUX MARIAGES DE CECILE

PREMIERE PARTIE

L'EMPOISONNEUSE

VI

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Maxime disait vrai en annonçant que la famille de M. de la Géraudaye était bien décidée à faire tout ce qui dépendrait d'elle pour accabler la jeune veuve.

La comtesse de Tourgéville, tante du défunt, ne lui avait jamais pardonné ce qu'elle appelait encore "une mésalliance." Toutefois, elle conservait pour lui une véritable affection. Elle avait pris soin de cacher ses sentiments, mais n'en était pas moins restée profondément affligée de la mort des deux fils aînés de M. de la Géraudaye.

Guidée par la haine qu'elle portait à la jeune femme, Mme de Tourgéville avait accueilli toutes les rumeurs circulant à propos des symptômes présentés par ces deux morts imprévues.

Et voilà que son neveu lui-même était frappé !

Son neveu, qu'elle avait revu la veille, joyeux, brillant de santé, succombait de la même manière que les deux enfants !

Ce qui n'était encore qu'un doute pour la comtesse devint une certitude absolue. Sans prendre le temps de réfléchir, elle courut chez le procureur de la République, et, hautement elle accusa Cécile de la Géraudaye.

M. Damattre, le magistrat, était un homme de trente-deux ans. Froid, correct, indifférent, en apparence, à tout ce qui n'était pas du ressort de ses fonctions, il souffrait cruellement, en réalité, de parvenir avec tant de lenteur.

La ville de **** ne pouvait devenir un théâtre assez important pour ses talents, et ce que l'ambition la plus habile, la plus persévérante pouvait lui suggérer, était mis secrètement en œuvre.

Mais si son ambition restait impatiente, sa prudence, sa sagacité, contrebalançaient ce danger, et une honnêteté vraie le préservait des honteux compromis auxquels une conscience moins équilibrée se laisse aller sans grands scrupules.

Le procureur de la République était homme à poursuivre impitoyablement l'accusé, quel qu'il fût, dont la culpabilité lui semblait démontrée. Mais si le doute l'agitait, nul, même en faisant briller à ses yeux le terme auquel il aspirait, n'eût pu lui arracher une parole, lui faire commettre un acte en désaccord avec sa conviction.

La visite de la comtesse de Tourgéville venait de le jeter dans un grand trouble.

La vieille dame pouvait être une si puissante protectrice. Et pour se concilier sa sympathie il ne fallait que flatter sa haine.

Or, cette haine semblait d'autant plus facile à servir qu'elle acquérait une force nouvelle des circonstances extraordinaires ayant entouré les événements survenus à la Géraudaye. Mais M. Damattre ne se dissimulait pas qu'une pareille affaire était extrêmement périlleuse à conduire.

La presque totalité des apparences accusait Mme de la Géraudaye ; cependant, l'étude des faits, cause de ces apparences, pouvait renverser l'édifice menaçant.

Le sagace magistrat faisait la part du milieu où il se trouvait. Il n'ignorait pas qu'en province les ennemis les plus tenaces, les plus ardents sont, souvent, ceux-là mêmes dont les intérêts ne confinent en aucune façon aux intérêts des personnes accusées par la voix publique.

Il savait combien de rivalités, nées d'un accès de jalousie, ne tardent pas à se transformer en haines aussi implacables qu'impossibles à justifier.

Puis, le vieil axiome : " Cherche à qui le crime profite," se trouvait, ici, complètement en défaut. Quel motif eût pu pousser au crime, si crime il y avait, Mme de la Géraudaye ?

Ou bien la jeune femme était-elle, comme l'avait suggéré Maxime à M. Provenchère, une de ces monstrueuses organisations pour lesquelles le jeu de la mort devient plus qu'un besoin, arrive à être une joie ?

M. Damattre sentit que, pour agir bien, il fallait agir vite.

—Ou Mme de la Géraudaye a commis un crime, se dit-il : mon devoir est alors de la livrer à la justice. Ou elle est innocente : je dois, dans ce cas, la protéger en perçant à jour l'effrayant mystère dont elle est entourée.

Prompt à exécuter ses résolutions, le magistrat avait envoyé chez le docteur Bertier un mot pour le prier de passer à son cabinet.

Le vieux médecin venait d'arriver en compagnie de M. Delestang.

—J'attendais votre convocation, monsieur, dit-il après les premiers compliments. Je vous avoue même que je fusse venu de mon chef si elle ne m'était arrivée. Voilà pourquoi j'ai prié mon savant confrère, le docteur Delestang, de différer son départ.

—Ainsi, messieurs, votre opinion est formée ? demanda le jeune magistrat. Vous croyez à un crime ?

—Arrêtez ! interrompit vivement le docteur Bertier. Certains symptômes particuliers, certains faits forment la base de ma conviction ; mais il me faut vous déclarer que, pour rendre cette conviction décisive, l'autopsie est nécessaire.

—N'est-ce pas là votre manière de voir ? demanda M. Damattre au docteur Delestang, qui venait de faire un geste de doute.

—Pardonnez-moi. Seulement, je pensais qu'il y a des poisons d'une subtilité ou d'une volatilité telles qu'ils échappent à toutes les recherches.

—Alors, dans votre pensée, l'autopsie n'offre pas de garanties suffisantes ?

—Elle n'en reste pas moins, dit le docteur Delestang, l'unique moyen permettant d'asseoir un jugement raisonné. Mais il faut la pratiquer au plus tôt.

—Je vais signer l'autorisation nécessaire. Permettez-moi toutefois, messieurs, de vous recommander une extrême prudence. Vous connaissez les bruits qui circulent. Mieux que moi, puisque vous avez assisté à la mort de M. de la Géraudaye et que votre science vous guide, mieux que moi, vous pouvez estimer si ces bruits sont fondés. Votre devoir, comme le mien, n'en est pas moins strict : il nous faut sauvegarder tous les intérêts. Si Mme de la Géraudaye n'est pas coupable, et je le désire vivement, nous devons craindre que sa réputation ne souffre des mesures ordonnées par la justice.

Il y a, d'ailleurs, un enfant dont il faut protéger l'avenir. En conséquence, messieurs, je suis d'avis que vous paraissiez prendre sous votre responsabilité personnelle la décision relative à l'autopsie. Vous pouvez vous-mêmes, il me semble, arriver à la présenter à la veuve comme une mesure de prudence, réclamée en faveur du fils qui lui reste, et dont la vie sera d'autant mieux en sûreté que l'on connaîtra les causes de la soudaineté de la mort de son père et de ses frères. Nous trouverons, de plus, ce qui n'est pas à dédaigner, un nouvel élément de conviction dans la manière dont Mme de la Géraudaye prendra cette mesure. Qu'en pensez-vous, messieurs ?

—Exactement comme vous, répondit le docteur Bertier. L'affaire est, pour moi, si mystérieuse, que, tour à tour, je change radicalement d'opinion. Quand je me rappelle Mme de la Géraudaye attentive, aimante, dévouée, je me dis que la pensée d'un crime n'a pu souiller son âme. Puis, si je me souviens des paroles de la vieille nourrice, si je revois cette même jeune femme soutenant son mari moribond et guidant une main déjà inerte pour obtenir un testament favorable !... Si je me souviens, surtout, du cri d'horreur poussé par M. de la Géraudaye et du geste éperdu avec lequel il éloigna sa femme au dernier moment, mes doutes reviennent : je crois que l'hypocrisie la plus infâme a préparé la consommation du crime.

—J'éprouve absolument ce que décrit le docteur Bertier, appuya M. Delestang, avec cette différence, toutefois, que la scène suprême, dont nous avons été témoins involontaires, a effacé entièrement une première impression favorable. Nous n'avons pas été seuls frappés de la scène. Le notaire croit Mme de la Géraudaye coupable.

—M. Sylvain a donc gardé le testament ? demanda M. Damattre. Je vais lui écrire. Je serai toujours, messieurs, à votre disposition.

Resté seul, le magistrat poussa un profond soupir. Couvrant son visage de ses mains, il s'absorba un moment en lui-même :

—Cécile, Cécile coupable ! balbutia-t-il avec angoisse.

Deux ou trois mouvements brusques auraient décelé à un observateur attentif la secousse causée par des sanglots violemment réprimés.

Cependant, lorsque M. Damattre releva la tête, nul autre signe d'émotion qu'une flamme plus vive dans le regard ne trahissait le trouble de son âme.

Résolument, il écrivit au notaire ; puis, sonnante pour appeler un des huissiers de service, il ordonna, d'une voix tranquille, de porter le message.

VII

LES HAINES

Si le doute existait encore dans l'esprit de M. Damattre et de deux ou trois autres personnes, il s'était transformé en certitude absolue pour le reste des habitants de ***.

Les parents de M. de la Géraudaye tenaient en leur pouvoir l'opinion des habitants de la petite ville. Par leur fortune, leurs relations, leurs alliances, ils pouvaient diriger cette redoutable puissance si facilement crédule, si sujette à varier et devant qui, cependant, chacun tremble comme devant l'arbitre de sa destinée.

Lorsque la comtesse de Tourgéville était accourue chez le magistrat, son affection pour son neveu, plus encore que son ressentiment contre Cécile, avait été le mobile de sa démarche.

Mais lorsque Mme Brécet et Mlles Fortin, cousines éloignées de M. de la Géraudaye, se lamentaient sur la mort prématurée de leur parent et ju-

raient de poursuivre sans pitié son assassin, il ne fallait pas grande perspicacité pour deviner que la blessure faite à un amour-propre froissé entraînait, surtout, dans l'étalage de cette douleur bruyante.

Personne n'ignorait à *** que Mlle Pauline de Mellan, plus tard Mme Brécet, Mlles Palmyre et Angèle Fortin, avaient eu de grandes prétentions au choix de M. de la Géraudaye.

Mais le jeune homme, ainsi qu'il l'avait rappelé avec tant d'amour à Cécile, au milieu des cruelles tortures de son agonie, le jeune homme avait, pendant longtemps, dédaigné la société des femmes.

Il n'éprouvait pour elles qu'un grossier instinct et passait sa vie au milieu de ses fermiers, tout occupé de l'élevage des chevaux ou du bétail.

Cécile Monseil se trouva sur son chemin, et l'intelligence de l'amour vrai, de l'amour dévoué, avait lui dans son âme. Il voulut, toutefois, résister à cet entraînement.

Par un retour à ses penchants anciens, il alla jusqu'à offenser la jeune fille. Qu'était, en effet, Cécile Monseil ? Que pouvait-elle espérer devenir, elle, fille d'un humble marchand du pays, sinon le jouet de M. de la Géraudaye, dont la fortune était immense, la famille puissante ?

Cécile ne se laissa pas convaincre. Elle fut si douce, mais si ferme, dans cette pénible situation, si franche et si fière, à la fois, que le jeune homme eut honte de lui-même.

Bientôt il en arriva à se dire que tout était bien pâle, bien misérable à côté de cette enfant.

Que devenait l'orgueilleuse mais assez vulgaire beauté de Mlle Pauline de Mellan, près de l'idéale beauté de Cécile ?

Que devenaient les pauvres grâces maniérées de Mlles Palmyre et Angèle Fortin, auprès de cette incomparable séduction dont étaient doués les moindres mouvements de Cécile.

M. de la Géraudaye brava tout : la colère de sa tante, le ressentiment de ses cousines, les représentations de ses amis, et Cécile ne put se refuser à devenir sa femme.

Qu'elles furent heureuses, les quatre premières années de leur union ! Ce n'était pas de l'amour, c'était de l'adoration que les jeunes époux avaient l'un pour l'autre.

M. de la Géraudaye restait sous le charme de cette exquise beauté dont la grâce et la douceur formaient le caractère principal.

Mme de la Géraudaye ne croyait jamais pouvoir assez prouver son affection à celui qui n'avait pas craint de tout braver pour elle.

La jeune femme ne paraissait pas même s'apercevoir des admirations qu'elle faisait naître.

Armand était le monde entier pour Cécile ; Cécile était l'univers pour Armand.

Nous savons le reste : comment la perte successive, étrange, de deux enfants avaient éveillé une funeste rumeur ; comment M. de la Géraudaye avait été frappé.

Le lendemain de cette mort si soudaine, Mme Brécet et les demoiselles Fortin étaient réunies chez la comtesse de Tourgéville.

Toutes trois, d'ordinaire, voyaient assez peu la vieille dame ; mais, en cette occasion, elles comprenaient que leur ressentiment bénéficierait de l'union de tous les ennemis de la jeune femme.

Mme de Tourgéville était une de ces personnes dont l'origine reste inscrite jusque dans l'action la plus insignifiante.

Elle se souvenait avec une vive reconnaissance des paroles adressées par Marie-Antoinette à sa mère, quand celle-ci, toute jeune fille, avait été présentée à la reine peu de jours avant l'entrée au Temple de la famille royale.

En entrant chez la comtesse, un visiteur intelligent eût pu, sans grand effort d'imagination, se croire non à ****, dans la prosaïque année 187..., mais à Versailles, dans les derniers jours de splendeur de la cour de Louis XVI, et chez une des dames de la reine.

Près de Mme de Tourgéville, Mme Brécet cachait, sous le luxe exagéré que lui permettait la fortune de son mari, le chagrin de porter un nom plébéien et d'avoir épousé, par crainte d'un célibat trop prolongé, un simple marchand de bois, chose dont, entre parenthèses, si l'orgueil du pauvre homme pouvait se glorifier, sa tranquillité et son bonheur domestique avaient fort peu à se louer.

Aux côtés de leur cousine, dont elles jalouaient la fortune et la beauté, les demoiselles Fortin faisaient assez piètre figure.

L'aînée, grande et maigre personne, prenait pour de la dignité une raideur de maintien qu'il eût fallu vraiment trop de bonne volonté pour trouver attrayante.

La cadette, rougeaud, avec des dispositions à l'embonpoint, se donnait une mine enfantine et légèrement évaporée. Elle croyait, ainsi, dissimuler une bonne dizaine d'années.

Toutes deux, d'ailleurs, s'habillaient de la même façon, des couleurs les plus gais, des parures les plus rajeunissantes.

Tant de soins n'avaient pas encore obtenu de récompense. Palmyre achevait sa trente-huitième année, et Angèle atteignait trente-cinq ans.

Depuis quelque temps, cependant, les deux sœurs avaient repris courage. Chacune croyait, enfin, entrevoir le but.

Maxime Dutertre, le jeune homme que nous avons vu si choyé à la sous-préfecture, se montrait assez assidu chez M. Fortin, le père des vieilles filles. Ni l'une ni l'autre n'eût pu se flatter d'une attention particulière, mais les regards de Maxime étaient éloquentes, et mille petits soins trahissaient, de sa part, un vrai désir de plaire.

Aussi, tout en jugeant le jeune homme d'une façon en apparence assez dégagée, chacune des deux sœurs formait, dans le plus secret de son cœur, des vœux pour que Maxime la choisit.

Le sous-préfet venait de quitter le salon de Mme de Tourgéville. Il

n'y était resté que juste le temps nécessaire pour, comme dit avec énergie le bon sens populaire, "prendre langue." Il avait expliqué cette courte visite par l'annonce d'une sérieuse indisposition de Mme Provenchère.

—Voilà une indisposition arrivée bien à point, fit la comtesse, lorsque le sous-préfet eut disparu. Mme Provenchère est très fine parfois....

—Je vous assure, ma tante, dit Mlle Palmyre Fortin, qui n'oubliait jamais de rappeler à la vieille dame leurs liens de parenté, je vous assure que Mme Provenchère est réellement malade. M. Bertier est allé la voir ce matin et il lui trouve une grosse fièvre.

—De qui tenez-vous ces détails ? demanda Mme Brécet.

—De M. Dutertre, que ma sœur et moi avons rencontré en venant ici.

—Il paraît, ajouta Angèle, que la sous-préfète a été prise avant-hier soir d'un refroidissement. Puis, l'émotion que lui a causé la mort de notre pauvre cousin....

Ici Mlle Angèle s'interrompit brusquement. Maxime Dutertre faisait son entrée dans le salon.

Le jeune homme avait un air pénétré, tout à fait de circonstance ; mais, en courtisan habile, il sut donner à sa physionomie l'expression désirée par chaque personne qu'il saluait.

Grave et respectueux avec la comtesse, dont il baisa le bout des doigts, son regard brilla d'une leur admiratrice quand il s'inclina devant Mme Brécet ; une attitude légèrement langoureuse rendit toute frémissante Mlle Palmyre, et une franche œillade transporta d'aise Mlle Angèle.

—Eh bien ! M. Dutertre, interrogea la comtesse, que fait le procureur ?

—Toutes les mesures sont prises, madame. Les docteurs Bertier et Delestang doivent, en ce moment, être à la Géraudaye pour.... pour.... Pardonnez-moi de ne pouvoir prononcer ce mot horrible !....

—Horrible ! en effet, dit la vieille dame. Mon pauvre neveu !

Et deux grosses larmes coulèrent sur ses joues pâlies.

—Sait-on ce qu'a dit cette femme, lorsqu'on lui a appris la nouvelle ? demanda Mme Brécet qui, pour rien au monde, n'eût consenti à nommer Mme de la Géraudaye.

—Elle a protesté, pleuré, juré qu'une telle profanation n'aurait pas lieu.

—Voyez ! s'écria Palmyre avec un regard chargé de fiel. Elle a peur, la misérable, que son crime n'éclate au grand jour.

—Enfin, M. Dutertre, reprit la comtesse, vous m'assurez que le procureur est déterminé à agir avec la célérité nécessaire ?

—Très déterminé. Comme vous, madame, il est frappé de l'étrange succession de drames dont la Géraudaye a été le théâtre. Il ne faut rien moins que le respect porté par M. Demattre à votre famille....

—M. Dutertre, interrompit la comtesse avec force, Cécile Monseil n'appartient pas à ma famille ; c'est-à-dire que je ne l'appellerai jamais ma nièce, et, en ce qui me concerne, je ne lui en reconnaitrai jamais les droits. Malgré mes supplications, mon neveu a voulu épouser cette petite fille ; mais une telle alliance a eu des suites trop redoutables pour que je l'invoque. Ce n'est pas quand mon cher Armand tombe victime de sa folie qu'il convient de rappeler ces liens prétendus.

Mme Brécet et Mlles Fortin s'empressèrent d'unir leurs protestations à celles de la vieille dame.

Maxime s'inclina bien bas :

—Madame, dit-il, je vous supplie de ne pas donner à mes paroles une portée que je désavoue. J'ai simplement désiré affirmer que, pour toutes les choses touchant de près ou de loin la comtesse de Tourgéville et ceux qui lui sont ou qui lui ont été chers, le sentiment de M. Demattre, d'accord avec le sentiment public, est qu'il ne faut rien livrer au hasard.

—Bien ! répondit la comtesse apaisée. Cependant, comme ici les faits deviennent visibles aux yeux les moins clairvoyants, j'espère que rien n'entravera l'œuvre de la justice.

—Rien, madame, car la lecture du testament, arraché à M. de la Géraudaye, aurait convaincu le procureur, s'il ne l'eût été déjà.

—Vous connaissez la teneur de ce testament, M. Dutertre ? demanda vivement Mlle Palmyre Fortin.

—Question oiseuse ! dit Mlle Angèle. M. Dutertre ne sait-il pas toujours ce que l'on a besoin de savoir ?

—Vous donnez, mademoiselle, trop d'importance à ma modeste personnalité.

—On dit, se récria Mme Brécet, que notre malheureux parent a déshérité son fils.

—On a dit vrai, madame. Non pas dans le sens rigoureux du mot "déshérité," mais, eu égard à l'importance de la fortune de M. de la Géraudaye, le résultat est le même. Pensant que la communication de cette pièce pourrait être utile à Mme de Tourgéville, j'en ai pris copie sous la dictée même de M. Sylvain, qui serait venu la montrer à madame la comtesse, s'il n'avait dû la laisser entre les mains de M. Demattre.

—Je vous remercie, et je remercie M. Sylvain, dit la vieille dame, en prenant le papier que Maxime lui présentait.

Dans son impatience, elle avait peine à lire ; Mlle Fortin, l'aînée, vint à son secours.

—Donnez, ma tante, dit-elle avec empressement. Je lirai bas, et pour vous seule, si vous le désirez.

—Lisez tout haut, ma nièce, répliqua la comtesse, dont l'agitation était extrême. Lisez ! je ne puis croire à ce que je viens de voir.

D'un geste, la vieille fille imposa silence. Elle prenait une peine bien inutile ; car chacun, avide de savoir la vérité, écoutait, attentif....

LES MANGEURS DE FEU

TIDANA, LE TROUEUR DE TÊTES

~~~~~  
Première partie

UNE FÊTE A MELBOURNE

Or, il était arrivé plusieurs fois déjà qu'on avait répondu à une demande de mine, faite par celui qui le premier l'avait découverte, qu'une autre personne étant déjà en instance pour obtenir la même concession, on ne pouvait donner suite à la pétition. Et on apprenait, à quelque temps de là, que la concession était accordée à un individu qui certainement n'y songeait pas avant que vous eussiez fait connaître la valeur des terrains dont vous demandiez l'envoi en possession.

Il était clair que, pour les mines d'or surtout, le bureau des concessions à Melbourne se livrait à de honteux tripotages, que l'on évitait en s'adressant à Londres. Seulement, dans ce dernier cas, il fallait être bien appuyé, ou votre demande risquait fort de dormir pendant de longues années dans les cartons officiels.

Gilping promit de faire agir les principaux membres de la Société royale, qui jouissait d'une grande influence, et il conseilla en outre de faire la demande au nom d'Olivier d'Entraygues, son titre de comte et l'ancienneté ainsi que l'illustration de sa famille devant être d'un grand poids au secrétariat des colonies.

Olivier avait donc levé le plan exact des terrains dont il désirait la possession, indiqué le gisement aurifère, sans parler, bien entendu, de sa richesse, car le gouvernement concessionnaire imposait toujours à son profit sur les mines un droit variant de un dixième à un quart, selon la richesse présumée du gisement ; puis il avait rédigé sa demande et on allait l'expédier, lorsque, à la suite de nombreux conciliabules, on décida que Laurent serait envoyé en Europe afin de remettre cette demande aux mains du marquis, père d'Olivier, qui la ferait appuyer par l'ambassadeur anglais à Paris et par le représentant de la France à Londres. On était, de cette façon, assuré d'une prompt réussite. Et il était important d'agir rapidement, car le bruit qui avait couru à Melbourne de la découverte d'un placer par le Canadien n'allait pas tarder à tirer une force nouvelle de ce fait que nos voyageurs allaient être obligés, pour subvenir à leurs besoins, de vendre une partie de l'or qu'ils avaient recolté ; et la pureté du métal qu'ils allaient jeter sur le marché ne devait pas manquer d'exciter de telles convoitises que, nécessairement, une foule d'expéditions s'organiseraient dans le but de faire des recherches pour découvrir la source de leur rapide fortune.

Sans doute le secret serait bien gardé ; Willigo était incorruptible et, du reste, son mépris pour l'or n'avait d'égal que l'affection qu'il portait à son frère Tidana ; Gilping avait juré sur son honneur de gentleman de ne révéler à âme qui vive le secret du placer. Mais le hasard heureux qui avait servi le Canadien pouvait également favoriser un des nombreux bush-rangers qui n'allaient pas manquer de se mettre en campagne.

Il y avait donc urgence d'obtenir une concession qui permettrait d'agir au grand jour et écarterait, ce qui était le plus important, tout autre compétition que celle des bandits et écumeurs de Buisson, qu'on avait alors le droit de repousser à coups de carabine. Autre chose était, en effet, d'avoir affaire à des bandes de pionniers et prospecteurs subventionnés par des financiers de Melbourne, qui agiraient dans la plénitude de leurs droits, ou à des batteurs d'estrade que l'on pourrait exécuter, sans autre forme de procès, comme des bandits s'étant mis eux-mêmes hors la loi.

Un autre motif d'une haute gravité avait également décidé du départ de Laurent : depuis la délivrance de nos amis par le courage, le sang-froid de Gilping et la lutte qui avait suivis aux grands villages des Dundarups, on n'avait plus entendu parler de l'homme masqué, émissaire des Invisibles ; mais il eût été imprudent de conclure de cela que ces derniers avaient désarmé. Par deux fois, ils avaient tenu le jeune comte d'Entraygues entre leurs mains, et ils ne lui avaient fait grâce de la vie qu'en l'avertissant que rien ne pourrait le sauver le jour où il aurait été condamné à mort par le tribunal secret devant lequel il avait comparu. Or, ce jour était arrivé, et la tentative faite contre Olivier n'avait échoué, il ne fallait pas se le dissimuler, que par ce seul motif que l'homme masqué, au lieu de faire mettre à mort immédiatement son prisonnier, lui avait une dernière fois offert la vie contre la renonciation solennelle que l'on exigeait de lui. On ne pouvait donc mettre en doute ni la puissance, ni la tenacité, ni l'habileté des Invisibles, puisque chaque fois, ils avaient réussi à s'emparer d'Olivier et à le tenir à leur merci. Mais, après les derniers événements, on ne devait plus compter sur le semblant de générosité dont ils avaient fait preuve jusque-là et le jeune comte devait s'attendre à tout s'il tombait une dernière fois entre leurs mains.

Sans doute, le Canadien et Willigo avaient juré de ne pas le quitter une seule minute et de lui faire un rempart de leur corps ; mais cette surveillance de tous les instants, en paralysant leur liberté d'allure, ne leur permettrait pas de s'employer au dehors pour découvrir le fil de la trame ténébreuse que l'on ne manquait pas de continuer à ourdir autour de leur jeune protégé. Il pouvait donc arriver qu'ils tombassent dans quelque nouveau guet-apens où leur force et leur courage ne leur serviraient qu'à mourir avec honneur. Ils possédaient la puissance que donne l'or, l'audace et la décision que donne le courage personnel ; que leur manquait-il donc ?

Il leur manquait un fin limier, capable de suivre la piste de l'émissaire des Invisibles, de découvrir le secret de sa personnalité, de connaître ses affidés, de surprendre ses projets et d'opposer enfin le mystère au mystère, la ruse à la ruse ; sans cela, le comte d'Entraygues et ses compagnons restaient exposés aux attaques de leurs ennemis cachés, sans moyen de prévoir et par conséquent de prévenir les coups dont ils étaient menacés. A ce jeu-là, ils devaient fatalement être vaincus tôt ou tard.

Or, le vieux marquis d'Entraygues, grâce à sa haute situation, devait pouvoir obtenir du préfet de police un de ses habiles Protées, aptes à tous les rôles, habitués à tous les déguisements, capables, en un mot, de jouer sous jambes les plus fins émissaires et l'insaisissable société des Invisibles. Outre qu'une fortune considérable devait être le prix de ses efforts, il y avait certainement dans cette mystérieuse affaire un côté singulier, étrange, capable de séduire quelque policier artiste, amoureux de son art et des aventures. Laurent était donc parti, depuis environ onze mois, avec la double mission dont on l'avait chargé et une dépêche, reçue par Olivier quelques semaines avant la grande fête de Melbourne, annonçait, à l'aide de quelques mots dont le sens avait été convenu d'avance, que Laurent avait repris le paquebot de Liverpool pour Melbourne, après avoir réussi dans ses deux affaires au-delà de ses desirs.

Le paquebot qui avait fait une magnifique traversée, avait gagné huit jours sur la moyenne habituelle du voyage ; il était arrivé dans le port l'avant-veille du jour où la frégate *Victoria*, apportant le lieutenant gouverneur général de la nouvelle constitution australienne, avait fait son entrée solennelle dans la rade de Yarra.

Laurent avait immédiatement télégraphié à son maître, qui se trouvait à Sydney avec ses amis, où ils s'étaient rendus pour échanger leur or afin de ne pas exciter l'imagination, déjà en éveil, des gens de Melbourne. Le brave John Gilping était resté chez les Nagarnooks, qui avaient regagné leurs grands villages, après avoir presque détruit l'armée dundarupe ; l'honnête prédicant charmaient leurs loisirs par ses chants, ses airs de clarinette et ses bibles, qu'il distribuait avec une religieuse profusion.

A la réception de la dépêche du fidèle serviteur, Olivier et ses deux amis avaient enfourché leurs mustangs, et nous venons d'assister à leur arrivée à *Oriental-Hôtel*. Jamais pareille cavalcade n'avait traversé les rues de Melbourne ; les petits poneys disparaissaient sous leurs cavaliers ; Willigo, magistralement drapé dans sa couverture, montait assis de côté à la manière de nos paysannes. Les pieds d'Olivier rasaient le sol dans leurs étriers raccourcis le plus possible ; quant au géant canadien, il avait été obligé de passer ses genoux dans les sangles en guise d'être. Il leur avait été impossible de trouver un moyen plus rapide de locomotion ; mais les infatigables petites bêtes avaient bravement fait leur devoir pendant quatre jours et, malgré le poids de leurs cavaliers, elles n'avaient pas quitté le galop. On avait pris nos voyageurs pour des ambulants qui venaient installer une baraque foraine à Melbourne à l'occasion des fêtes.

Les trois mustangs n'étaient pas arrivés dans la cour de l'hôtel que Laurent s'élançait près de son maître, qui le recevait dans ses bras ; ce n'était plus un serviteur, mais un ami qui revenait...

Puis le Canadien et Willigo échangèrent une vigoureuse poignée de main avec le nouvel arrivant.

— Tu es seul ? ne put s'empêcher de lui demander Olivier après les premiers instants donnés aux félicitations.

Pour toute réponse Laurent porta rapidement un doigt sur ses lèvres.

La cour de l'hôtel n'était pas, en effet, un lieu propre à une causerie intime. Le comte d'Entraygues le comprit ; aussi, après avoir donné l'ordre qu'on lui préparât un appartement, ainsi qu'à ses deux compagnons, il invita Laurent à les conduire dans la chambre qu'il occupait depuis son arrivée.

A peine la porte se fut-elle refermée sur les quatre personnages que le brave garçon dit, en baissant la voix, à ses compagnons étonnés :

— Parlons de façon que nos paroles n'éveillent aucun soupçon dans cette chambre ; depuis mon arrivée, je suis espionné et filé par deux individus qui se relayent sans cesse sous des déguisements les plus divers et ne me quittent pas plus que mon ombre ; ils occupent les deux chambres contiguës à la mienne, et je ne suis pas assuré qu'en ce moment nous ne sommes pas observés par quelque ouverture imperceptible pratiquée dans le plancher ou le plafond, dans les boiseries des murailles ou les portes.

— Cela ne m'étonne pas, nous avons affaire à forte partie, continua le Canadien sur le même ton. Comment vous êtes-vous aperçu de la surveillance exercée sur vous ?

— Oh ! je n'y aurais rien vu, répondit Laurent ; mais j'ai été averti par M. Luce

— M. Luce ?

— C'est vrai, j'oubliais de vous dire...

A ce moment l'ancien cuirassier continua en baissant de ton de telle façon que ses compagnons furent obligés de prêter toute leur attention pour l'entendre :

—J'oubliais de vous dire que monsieur le marquis, père de monsieur le comte, avait eu l'habileté d'engager le chef de la sûreté générale lui-même à la préfecture de police de Paris, que des haines puissantes et des compétitions bureaucratiques avaient dégoûté du service, et qui n'attendait qu'une occasion de donner sa démission. Le préfet lui-même a dit à monsieur le marquis, en lui conseillant de s'entendre avec lui : "Cet homme-là a le génie de la police." Mais j'oublie sa première recommandation ; ne causons pas ici...

—Ne trouvez-vous pas, messieurs, fit le Canadien en reprenant sa voix naturelle, que nous ferions bien d'aller faire un tour de quai avant dîner ; nous verrions les apprêts de la fête de demain qui promet d'être splendide.

—Je goûte fort votre idée, mon cher ami, répondit le comte.

Puis, à voix basse :

—Nous prendrons une voiture.

L'idée était excellente et, chacun approuvant de la tête, les quatre compagnons quittèrent l'hôtel et s'acheminèrent vers les quais.

Chemin faisant, ils furent dépassés par un personnage d'une rare distinction, portant à la boutonnière une rosette multicolore, que Laurent salua respectueusement.

L'inconnu lui rendit sa politesse d'un air de souveraine protection et passa sans avoir fait la moindre attention à ses compagnons qui, cependant, s'étaient inclinés par savoir-vivre.

—Quel est cet orgueilleux individu ? demanda le comte d'Entraygues, d'un ton piqué.

—C'est M. le baron de Funcal, consul général du Portugal à Melbourne, dont j'ai eu l'honneur de faire connaissance à bord du steamer, répondit Laurent avec un imperceptible sourire que personne ne remarqua.

—Je ne lui fais point mes compliments sur son éducation, répliqua Olivier.

Cette réflexion du jeune homme n'ayant amené aucune réponse, l'incident n'eut pas d'autre suite.

Au coin de Yarra-street et du quai se trouvait un établissement de loueur ; nos quatre personnages y entrèrent et firent choix d'une sorte de chars à bancs fort en usage en Australie où les routes ne sont pas précisément des modèles de régularité, et Olivier demanda à le louer pour huit jours avec l'attelage sans le cocher.

—Sans le cocher, fit l'honnête industriel, c'est vingt dollars par jour et deux mille dollars de cautionnement.

—Pourquoi cela ?

—Et qui m'assure, répondit le loueur, avec une brutale franchise, que vous n'êtes pas de braves gentlemen du Buisson, qui ne profiteront pas de ma confiance pour disparaître avec ma voiture et mes chevaux ?

—C'est juste, répliqua le comte, sans laisser percer le plus petit mouvement de mauvaise humeur... Il commençait à se faire aux mœurs du pays.

Et il détacha de son carnet un chèque deux mille cent soixante dollars, à condition sur l'Australian Bank, c'est-à-dire payable le neuvième jour seulement, si la voiture n'était pas rendue, et le présenta au loueur qui, après l'avoir serré précieusement dans sa caisse, donna l'ordre d'atteler.

Un quart d'heure après, nos amis étaient en pleine campagne et loin de toute oreille indiscrete.

Au moment du départ, ils avaient cependant pu remarquer un mendiant qui, après avoir assisté à leurs préparatifs avec une telle attention qu'il en avait oublié de leur demander l'aumône, les avait ensuite suivis des yeux jusqu'à ce qu'un tournant du quai les eût dérobés à ses regards.

Laurent qui conduisait arrêta la voiture au milieu d'une vaste plage de sable bordée par une ceinture de flots tout irisés d'écume ; l'Océan était tranquille comme un lac au repos ; aussi loin que la vue pouvait s'étendre, pas un buisson derrière lequel on pût s'abriter ne tachait la blanche plaine couverte de débris de coquillages et de petits cailloux roulés ; le lieu était admirablement bien choisi pour éviter la présence de témoins importuns.

Le fidèle serviteur, après avoir donné au jeune comte les meilleures nouvelles de son père, lui remit la correspondance de ce dernier, ainsi que tout un dossier de pièces se rapportant à la concession du p'acer, et en quelques mots rendit compte de sa mission.

Grâce aux puissants appuis que le marquis avait su mettre en jeu et aux lettres de Gilping pour ses collègues de la société royale de Londres, la concession de toute la propriété demandée avait été accordée sans restriction.

—Vous arrivez à temps, avait dit ministre secrétaire d'État au département de colonies du cabinet de Saint-James, c'est le dernier acte de concession que nous allons faire signer à la reine, car nous avons décidé de donner à l'Australie sa liberté administrative, son *self government*, comme au Canada, en ne conservant avec cette colonie que des attaches purement politiques.

En moins d'un mois, le décret avait été rendu, signé, enregistré, promulgué, et aucune puissance au monde ne pouvait plus enlever au comte d'Entraygues la pleine et entière propriété du placer et des cent mille hectares de terrains qui l'englobaient. Par une mesure toutes gracieuse et qui n'avait encore été accordée qu'à des sujets anglais, le placer avait été laissé libre de toute redevance à la couronne, et ordre avait été expédié au cadastre de Melbourne d'inscrire la propriété avec une franchise d'impôt foncier de dix années.

Laurent était porteur de toutes les pièces en double afin que le propriétaire pût veiller lui-même à la bonne exécution de toutes les clauses de la concession.

—Bien ! très bien ! mon brave Laurent, fit le jeune comte après avoir reçu toutes ces explications ; parle-nous maintenant de notre nouvelle recrue ; tu nous as dit quelques mots de son habileté, mais pourquoi n'est-il pas avec toi ? Et d'abord, quel genre d'homme est-ce ?

—Vous avez pu juger par vous-même de sa tournure, puisque nous l'avons rencontré.

—Comment ? explique-toi !

—M. Luce l'ex-chef de la sûreté enrôlé par monsieur le marquis, n'est autre que M. de Funcal, le consul général du Portugal à Melbourne.

—Il se pourrait ! fit Olivier, au comble de l'étonnement.

—Rien n'est plus vrai, et son titre n'est pas un déguisement ; il lui fallait une position officielle pour dérouter les soupçons, et monsieur votre père n'a eu qu'à parler à l'ambassadeur du Portugal pour faire agréer son protégé, avec d'autant plus d'empressement que ce pays n'avait pas de représentant à Melbourne, et que l'aspirant à ces fonctions ne réclamait ni traitement ni frais de chancellerie. Deux de ses meilleurs agents, connus dans la brigade sous le noms de Coco et de Lupin, ont été également nommés, sur sa demande, le premier chancelier sous le nom de don Cristobal, et le second secrétaire du consulat sous celui de Pedro da Sylva. La bande est complète, et les Invisibles n'ont qu'à bien se tenir.



Laurent porta rapidement un doigt sur ses lèvres.—Page 49, col. 2

— Ah ! c'est un habile homme, allez que ce Luce, que ce baron de Funcal, veux-je dire, car son véritable nom ne doit jamais être prononcé à Melbourne. Après s'être entendu avec monsieur le marquis, il a exigé que nous ne nous quittassions pas jusqu'au départ du paquebot de Liverpool ; mais, comme il craignait avec raison que je fusse espionné à Paris, je vous le donne en mille pour trouver le déguisement qu'il avait pris pour habiter avec moi. Il s'était fait la tête d'un vieil agent d'affaires que j'aurais rencontré par hasard et que, dans mon inexpérience, j'aurais chargé de suivre pour moi, dans toutes leurs phases officielles, les nombreuses affaires dont j'étais chargé. Tranquille de son côté, il employa tout son temps à me faire conter les événements les plus indifférents de votre vie, mon cher maître, sans savoir où il voulait en venir. Je dus lui faire connaître vos goûts, vos habitudes, lui dépeindre votre caractère ; il portait une photographie de vous, qu'il interrogeait sans cesse quand je lui parlais ; puis il allait chez monsieur le marquis chercher de nouveaux renseignements et contrôler mes dires, et comme un jour je m'étonnais de tout cela, il me dit :

— Vous êtes un naïf, Laurent ; croyez-vous donc que j'aurais la possibilité de connaître votre maître et de l'étudier à Melbourne ? Pour peu que les agents des Invisibles soient un peu habiles, je serais brûlé en vingt-quatre heures.

— Dans son curieux langage, que je ne comprenais pas toujours, il voulait dire qu'il serait démasqué.

— Quand il fut en possession de tout ce qu'il voulait savoir, il partit pour la Russie, où il resta trois mois. A son retour, il me dit :

LOUIS JACOILLIOT.

(A suivre)

## Jeux d'esprit et de combinaison

### REBUS GRAPHIQUE

TIENT la Foi RIT l'Espérance LAGE la Charité

Ce rébus fut présenté à la cour de Louis XVIII, et offert à la duchesse d'Angoulême dans une bonbonnière couverte de satin blanc et rehaussée de fleurs de lys.

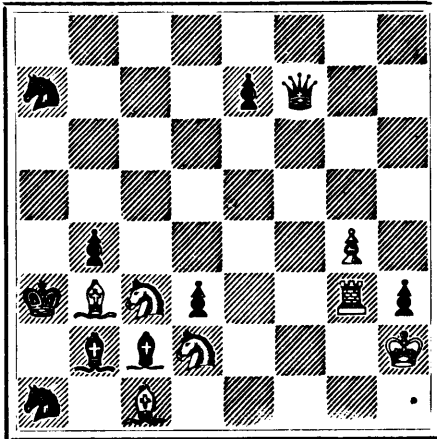
### ENIGME

Ma mer n'eut jamais d'eau, mes champs sont infertiles  
Je n'ai point de maisons et j'ai de grandes villes,  
Je réduis en un point mille ouvrages divers,  
Je ne suis presque rien et je suis l'univers.

### No 98—PROBLEME D'ECHECS

Composé par M. B. W. La Mothe, New-York

Noirs—9 pièces



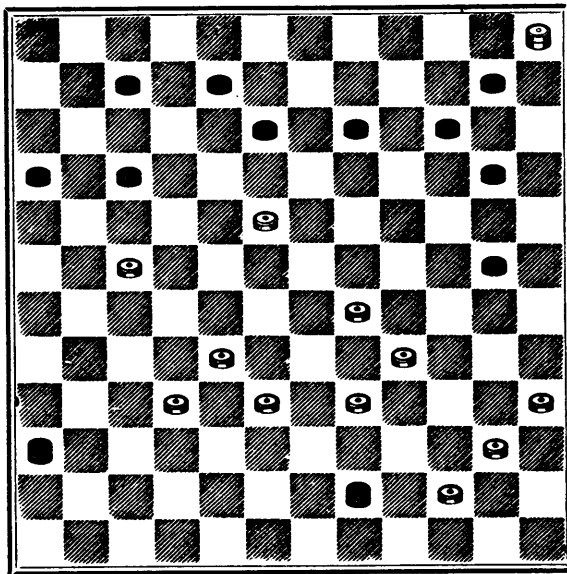
Blancs—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

### No 99.—PROBLEME DE DAMES

Composé par M. A. P. Beauchemin, Montréal

Noirs—12 pièces



Blancs—12 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

### Solution du problème de Dames No 97

| Blancs | Noirs | Blancs    | Noirs |
|--------|-------|-----------|-------|
| 39     | 34    | 27        | 40    |
| 59     | 53    | 48        | 59    |
| 51     | 46    | 40        | 49    |
| 58     | 52    | 59        | 46    |
| 55     | 39    | 46        | 33    |
| 38     | 3     | 49        | 38    |
| 3      | 68    | 12        | 67    |
| 55     | 49    | 43        | 56    |
| 68     | 61    | 56        | 62    |
| 69     | 56    | ga. nent. |       |

Solutions justes par MM. A. Campbell, A. Ladouceur, Sainte-Cécile; Alfred Morin, Ottawa; J. A. Bleu, A. P. Beauchemin, J. B. Guy, Montréal; J. B. Granger, Marlborough, Mass; T. D. Ogden, St-Césaire; M. L. B., Lévis.

### Solution du problème d'Échecs—No 97

| Blancs                         | Noirs |
|--------------------------------|-------|
| 1 D 8 C                        | 1 ?   |
| 2 Mat selon le coup des Noirs. |       |

Solution de l'énigme.—Le mot est : Noisette.  
Solution de la Surprise.—Léon X.—Charles V.—François Ier.—XVIIe siècle.

Solutions justes par Mlle Rosina Hallé, Montréal; Mlle Cécile DesRoches, Ste-Thérèse de Blainville; A. W. LaValière, Auburn, Maine; N. Huot, Québec.

de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

Quand vous achetez un billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, voyez à ce que ce billet soit daté de la Nouvelle-Orléans; que le prix tiré par son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; qu'il soit signé par Paul Conrad, président; qu'il porte l'endossement des signatures des agents généraux: J. A. Karly, W. Cabell et Col. C. J. Villard, et qu'il contienne des garanties de quatre banques nationales avec la signature de leurs présidents, pour le prompt paiement des prix réclamés à leurs comptoirs.

Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.

## Savez-vous Pourquoi

Nos ventes augmentent toujours tous les ans? C'est que nous ne vendons que de bons meubles, solides et élégants. Nous vendons argent comptant et nous accordons un escompte de 10 p.c. sur toute vente au-delà de \$10.00.

# RENAUD, KING

AND

# PATTERSON

MEUBLES & LITERIE

Gros et Détail

652, Rue Craig, 652

P.S.—Emballage gratis et escompte spécial aux acheteurs hors de Montréal.



Ayant toujours en vue le plus grand confort de ses patrons, le *Pacifique Canadien* vient de faire construire un nombre de chars-dortoirs dits CHARS TOURISTES dans lesquels ses voyageurs de seconde, pourront à l'avenir jouir, de tous les avantages et les confort qu'offre la maison et cela pour une somme additionnelle des plus modiques. Ces chars en effet sont très spacieux et artistement finis en bois de couleur pâle, les sièges sont grands et mollement transformés en lits confortables pour la nuit, y compris linge, couvertures, rideaux, etc., le tout sous les soins d'un serviteur habile et expérimenté. Ces chars circuleront à l'avenir sur les parcours suivants aux jours mentionnés.

### MONTREAL A BOSTON

Laisse la Gare Windsor à 8.20 p. m.

Chaque jeudi et vendredi

### MONTREAL A CHICAGO

Laisse la Gare Windsor à 9.00 p. m.

Chaque mardi.

### MONTREAL A ST-PAUL

Laisse la Gare Windsor à 11.45 a. m.

Chaque samedi.

### Montréal à Vancouver et Seattle

Laisse la Gare Dalhousie à 8.40 p. m.

Chaque mercredi.

Ces chars sont directs, sans changement

CHARS COLONS.—En outre des chars Touristes, des chars Colons, construits sur le plan des chars Touristes, dans lesquels les lits sont gratuits, circulent sur les trains de nuit entre Montréal et Toronto, aussi sur les trains de St-Paul, Winnipeg et Vancouver.

BUREAU des BILLETS à Montréal

366 RUE SAINT-JACQUES.

### ANNONCE DE

# John Murphy & Cie

## PRINTEMPS 1893

Grande Exposition de Manteaux de printemps durant ce mois

### MANTEAUX DE PRINTEMPS

Nous invitons respectueusement dames de faire une visite à ce département qui n'a pas d'égal en cette ville. Des milliers de manteaux de toutes sortes, de coloriettes, etc., y sont en exposition, et nous promettons à tout visiteur et tout acheteur d'agréables surprises. Bons marchés sans précédents dans le département des manteaux.

### ETOFFES A ROBES NOUVELLES

Notre département d'étoffes est maintenant au grand complet, et nous conseillons aux dames de faire une visite immédiatement où les plus grandes nouveautés du jour sont en exposition. Voyez nos nouveaux châles français à 39c la verge.

Broderies nouvelles pour robes de première communion, etc., en grande variété.

Un magnifique assortiment de voiles de première communion.

Un lot de boas en plumes noires et en couleurs. Vendus de 75c en montant.

## JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Cell Tel. 2102

Federal Tel. 58

## V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et évaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(Block Barron)

VICTOR ROY.

L. Z. GAUTHIER

Téléphone no 2113.

## A VENDRE

Une machine à tricoter,

BON MARCHÉ

S'adresser : 40, place Jacques-Cartier

## J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'École Polytechnique)  
INGENIEUR CIVIL, ARPENITEUR

107, rue St-Jacques, Royal Building  
Montréal

Demandes de brevets d'invention, marque de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

## LES CAUSERIES FAMILIERES

52 NUMÉROS PAR AN

24 Gravures coloriées, 15 Patrons découpés, 12 Planches de patrons et broderies. Modes pratiques, savoir-vivre, partie littéraire morale et soignée.

\$4.00 PAR AN

Edition noire à \$2.40, avec 12 gravures coloriées et 15 patrons découpés. \$3.20 par an, à l'étranger.

Directrice : Mme LOUISE D'ALQ,

4, rue Lord-Byron, Paris

Abonnements reçus au *Monde Illustré*.

Saint-Nicolas, journal illustré pour enfants et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr.; six mois : 10 fr. Union Postale, un an : 20 fr.; six mois : 12 fr. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflet, Paris, France





**LE MEILLEUR REMÈDE** 10  
au monde, dit J. Hofferr, de Syracuse, N. Y., c'est le Tonic Nerveux du Père Koenig. Mon fils paralysé il y a trois ans, et sujet à des attaques violentes d'épilepsie, a fait usage d'une bouteille de ce fameux remède. Aussitôt il s'est senti guéri et il n'a pas eu de symptômes de sa maladie depuis. C'est de tout cœur que je fais à qui de droit mes mille remerciements.

**FAIBLESSE ET PROSTRATION NERVEUSE, MANQUE DE SOMMEIL.**

West Broughton, P.Q., 1 oct. 1890.

Le Tonic Nerveux du Père Koenig que j'ordonnai était pour une jeune demoiselle de ma famille, souffrante de prostration nerveuse, de manque de sommeil et de faiblesse, etc. Il y a aujourd'hui un grand changement chez elle, étant plus forte et moins nerveuse. Elle continuera à prendre votre remède, que je considère excellent.

P. SARVIE, Prêtre Catholique.

**GRATIS** — Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la  
**„KONIG MED. CO., CHICAGO, ILL.**  
A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.

Au Canada, par Saunders & Co., London Ont.; E. Léonard, 113, rue St-Laurent Montréal, Qué.; La Roche & Cie, Québec



**LORSQUE VOUS VOYAGEZ**

emandes vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes

**Les Villes et Villages**

Importants dans les deux Provinces.  
Pour **PORT HURON, DETROIT, CHICAGO** et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques; étant la

**LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE**

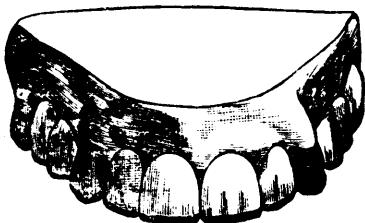
sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua  
Boston, Fall River, New-York

Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.

Pour plus amples informations, adressez vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal où à notre représentant.

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger  
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**DR BROUSSEAU**

No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bon état, empêche les poils rortés et excite la pousse. Excellent article de toilette pour le chevelure. Indispensable pour les familles \$5 cts la bouteille

**HENRY R. GRAY,**  
Chimiste pharmacien,  
122 rue St-Laurent.

# BAUME RHUMAL

Est le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement, la bronchite, l'asthme, la consommation et toutes les affections de la gorge et des poumons. En vente partout à 25c la bouteille. 20 doses par bouteille. Dépôt général à la PHARMACIE BARIDON, 1707, rue Ste-Catherine, Montréal.

Un sentiment de satisfaction et de confort, voilà ce qu'on se procure en prenant du

## JOHNSTON'S FLUID BEEF

Il stimule et soutient, reconforte et restaure.

3811

## MAISON - BLANCHE

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Importateur direct de chapellerie et merceries pour hommes et garçons. Pour les fêtes et soirées, je viens de recevoir un magnifique assortiment de cravates, mouchoirs et foulards en soie.

**T. BRICAULT**

UN SEUL PRIX

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

## “ WESTERN ”

INCORPORÉE EN 1851

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Capital.....                  | \$2,000,000 |
| Primes pour l'année 1892..... | 2,567,061   |
| Fonds de réserve.....         | 1,095,000   |

J. H. R. DU CÉ & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dept français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER

Le Célèbre

# CHOCOLAT MENIER

VENTES ANNUELLES DEPASSENT 33 MILLIONS DE LIVRES.

Ecrire pour Echantillons gratuits à C. ALFRED CHOUILLOU, MONTRÉAL.

**A1. Un Article Parfait**



La qualité la plus pure de Crème de Tartrate; le meilleur Bi-Carbonate de Soude à double cristallisation est employé pour la préparation de cette Poudre à pâtisseries.

Il a toujours été coté A1 dans les familles depuis au-delà de 30 ans et est maintenant (si possible), meilleur que jamais. Tous les Meilleurs Epiciers le vendent

**A. LEFRED**

(Gradué de Laval et de McGill)

**INGENIEUR DES MINES**

Bureau principal: Québec; Succursales: Sherbrooke; Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

—Pour tout ce qui a rapport aux mines—

LES NOUVEAUX ABONNES

De quatre, six et douze mois  
Recevront gratuitement le feuilleton en cours de publication "Les Mangeurs de Feu."



For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

**Scientific American**

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

## PIANOS HAZELTON, FISCHER, DOMINION, BEALIN.

et les Orgues

EOLIENNES, PELOURET ET DOMINION

Le plus grand assortiment. Un seul prix et le plus bas. Termes faciles. Pas d'agents. Vieux instruments pris en échange. Pianos à louer. Réparation et accord artistique. Pianos d'occasion de tous prix. Une visite et correspondance sollicitées. Visites et correspondance sollicitées



Un bienfait pour le beau sexe

Poitrine parfaite par les

**Poudres**

**Orientales**

les seules

qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT



Fermets des Formes de la Poitrine

CHEZ LA FEMME

**SANTE ET BEAUTE !**

1 boîte, avec notice, \$1; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance :

A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine  
MONTREAL Tel. Bell 6513

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada

**TOUSSEZ-VOUS ?**

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

**Sirop de Térébenthine**

ou

**DR. LAVIOLETTE.**

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. G. LAVIOLETTE, M.D.,  
417 Rue des Comptables, Montréal.